LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 62 No 45 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 12 FEVRIER 1975

Des Journalistes Francophones au Manitoba: Pourquoi faire?

Un journaliste de Saint-Boniface rappelait il y a quelques années dans une série d'articles sur la communauté franco-manitobaine une anecdote mettant en scène une éminente personnalité de la scène francophone et deux jeunes professionnels, dont l'auteur des articles lui-même.

"Nous voulions ses conseils au sujet d'une enquête sur la situation socio-économique des Franco-Manitobains", racontait le journaliste. "Au lieu d'être constructif, il avait à nous demander: Pourquoi voulez-vous savoir cela, pourquoi une enquête?"

"Je m'attendais à faire face à un homme qui voulait devenir plus conscient des problèmes des Franco-Manitobains", continuait le journaliste. "Je n'y ai trouvé que du négatif. Cet homme ne croit pas qu'il est bon d'éduquer le peuple aux réalités de son existence, ça pourrait lui faire tort, l'inquiéter."

Ces citations remontent à quelques années déjà. Mais aux dires de certains, la situation actuelle ne serait guère différente. Les media d'information franco-manitobains se plaignent de se trouver trop souvent face à des portes hermétiquement closes lorsqu'il s'agit de rassembler des informations ayant trait à des problèmes d'intérêt général pour la communauté franco-manitobaine.

"Chaque fois qu'on essaie de faire ressortir un problème quelconque", dit un journaliste de CKSB, "il nous faut toujours compter avec des attitudes défensives. Et des interviews avec telle ou telle personnalité de la communauté franco-manitobaine ne sont souvent de véritables opérations chirurgicales. Il faut leur arracher les nouvelles."

Les exemples apparaissent nombreux de nouvelles intéressantes et importantes pour l'ensemble de la communauté francophone du Manitoba sur lesquelles un embargo plus ou moins justifié a été mis pendant un certain temps.

Maxime Desaulniers, Directeur de CKSB, rapporte en particulier que la nouvelle de la nomination du nouveau recteur du Collège de Saint-Boniface fut jalousement gardée pendant quelque temps.

"Et puis un beau jour", dit-il, "au beau milieu du discours d'inauguration de l'Institut Pédagogique, le Président du Conseil d'Administration du Collège révèle en passant le nom du nouveau recteur. Cela faisait un certain temps que nous essayions de connaître ce nom, personne n'avait voulu nous le dire, et puis tout d'un coup, on nous donne la nouvelle. Mais en la cachant presque. Je suis certain que les trois quarts des gens qui assistaient au discours ne s'en sont même pas aperçus. De nombreuses personnalités assistaient pourtant à ce discours, et il aurait été facile pour les dirigeants du collège de mettre un peu d'emphase sur la nouvelle, et de faire ainsi un peu de publicité pour leur établissement."

La récente démission de Philippe Jubinville de la présidence de la Société Franco-Manitobaine est également un exemple du mauvais usage que l'on peut faire des media d'information.

suite à la page 2

Curling à la Française



Malgré toute l'expertise de son capitaine Gérald Dubé, l'équipe qui représentait La Liberté au Bonspiel Provincial de Curling de Notre-Dame-de-Lourdes n'a guère impressionné les spécialistes.

Parmi les trente-deux quatuors engagés dans cette compétition organisée par la Société Franco-Manitobaine, c'était pourtant le seul à avoir été jusqu'en France chercher la moitié de son effectif. Erik Bataille, Assistant de Français au Collège qui remplaçait notre directeur défaillant, et Jean Lesieur, Journaliste Coopérant, complétaient en effet avec Jeannette Dubé l'équipe de notre journal.

Nos deux Français ont prouvé à cette occasion que leurs tâches de coopérants pouvaient fort bien exclure sans aucune perte pour personne toute apparition sur la glace.

L'un d'eux ne comprenait pas qu'il fallait attendre les ordres du capitaine avant de lancer sa pierre. Quant à l'autre, une nuit longue et difficile l'avait tellement épuisé qu'il a failli s'endormir en balayant la glace lors de la partie qui devait sonner le glas de nos espoirs.

Après une défaite sans histoires face aux joueurs semi-professionnels du CCFM (Curling Club Franco-Manitobain), nous avions en effet encore une chance de ne pas disparaître trop vite car une épreuve de consolation était organisée. Mais même les représentants de CBWFT s'avérèrent trop forts. Malgré une résistance héroïque qui a pu laisser croire un moment qu'un exploit était possible, les joueurs de La Liberté baissèrent pavillon dans la cinquième manche, au cours de laquelle les gens de la télé marquèrent quatre points.

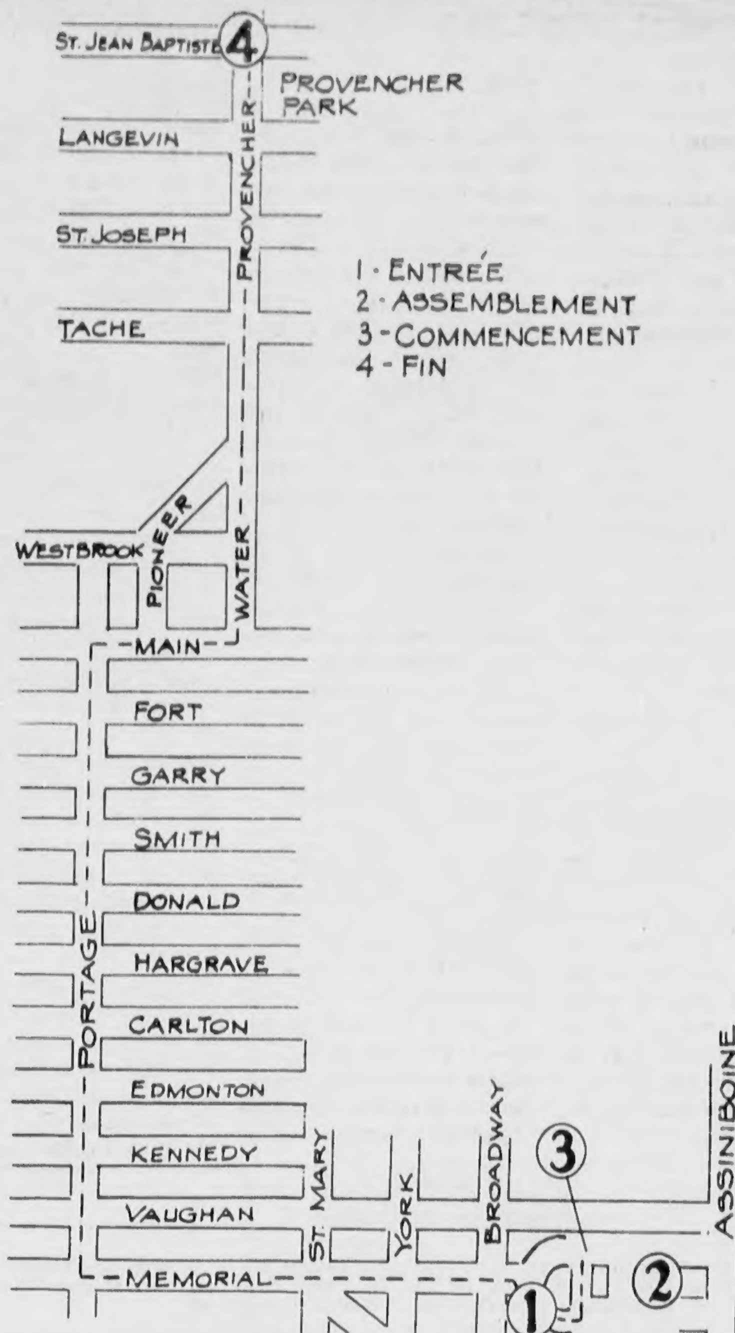
Deux équipes de Notre-Dame-de-Lourdes s'affrontèrent en finale du tournoi. L'équipe d'André Dacquay réédita sa victoire de l'année dernière en battant une équipe de l'Hôtel Notre-Dame dont la moyenne d'âge ne devait guère dépasser 16 ou 17 ans.

Ce Bonspiel de la Francophonie fut l'occasion d'un rassemblement dont les dirigeants de la Société Franco-Manitobaine ne pouvaient que se féliciter. Il permit à Gérard Archambault, Président Intérimaire de la SFM, d'insister sur la nécessité de tels événements pour "assurer la survivance de la culture franco-manitobaine."

Il permit également aux Gais Manitobains et au Cent Nons de s'exprimer devant un public qui n'a pas toujours l'occasion de profiter de leur talent.

Il permit enfin aux marchands de bière et autres boissons alcoolisées de faire fortune.

Parcours du Défilé du Festival du Voyageur



Le 6e défilé annuel du Festival du Voyageur présenté en coopération avec le "Winnipeg Citizens Radio Club" le 16 février débutera au Palais Législatif à compter de 14h30 et se terminera au Parc Provencher vers 15h45. Les cérémonies d'ouverture se dérouleront dans le Parc Provencher immédiatement après le défilé.

Venez nombreux, et n'oubliez pas vos tuques et vos ceintures flèchées.

COLLABORATION SPÉCIALE

"Où sont les chefs? " se demandait le magazine Time, l'été dernier (numéro du 15 juillet 1974). Après avoir analysé la situation du "leadership" à travers le monde, Time dressa sa liste de 150 hommes et femmes qu'il estime aptes à diriger les destinées de leur pays ou même du monde dans un avenir rapproché. 150 chefs ou "leaders" sur une population globale de 4 milliards, c'est une proportion extrêmement infime.

Rien d'étonnant alors que nous ayons tant de difficultés à trouver, dans la province, un nombre convenable de candidats capables et prêts à assumer le leadership à l'intérieur de notre communauté francophone. Et chaque fois que nous essayons, ce sont "toujours les mêmes" (les "T.L.M."!) qui émergent et que nous demandons. Et immanquablement, ces "T.L.M." sont déjà engagés dans une foule de comités, au point qu'ils ne savent plus eux-mêmes où donner de la tête.

On rencontre souvent des gens qui accusent les "T.L.M." de manoeuvrer pour monopoliser les postes de commande. Et par ailleurs, ces mêmes gens seront les premiers à supplier les "T.L.M." d'accepter de diriger telle ou telle nouvelle organisation. Et c'est le même cercle ("vicieux" selon les non-engagés, mais "essoufflant" pour les "T.L.M.") qui continue.

Il faudrait bien en sortir, un jour, mais comment? Certainement pas en suggérant que les "T.L.M." démissionnent en masse et laissent la population se débrouiller. La vie d'une société, tout comme d'un individu, ne part jamais à zéro. Nous n'avons pas affaire à une machine que l'on arrête et que l'on repart à volonté. D'ailleurs, les "T.L.M." dans leur ensemble, ont trop à coeur les aspirations profondes de la communauté pour la laisser tomber. Ils font tellement cause commune avec elle que l'abandonner, ce serait se renier eux-mêmes.

La seule solution à ses problèmes de leadership, notre population francophone devra la chercher en elle-même. Elle devra promouvoir constamment la formation intensive de leaders, pas seulement chez les jeunes mais aussi chez les adultes de tous rangs et de toutes conditions. Le leadership, ce n'est pas uniquement une question d'avoir une douzaine de personnes-clés. C'est également une question d'avoir des dizaines, des centaines d'hommes et de femmes capables de créer le climat nécessaire à l'éclosion d'idées et de projets qui poussent la société toujours plus en avant.

La promotion du leadership francophone a été et devra continuer à être un des objectifs majeurs de la Société Franco-Manitobaine. La tâche n'est pas facile. Il faut l'attaquer sur tant de fronts à la fois : au niveau de l'école, du collège, de l'Institut pédagogique et au niveau des adultes; dans le secteur urbain comme dans le secteur rural; dans le domaine des affaires, des Caisses Populaires et des Coopératives comme dans le milieu agricole; au coeur des professions dites libérales comme dans les divers corps de métier.

Le principal obstacle à surmonter pour la plupart de nos gens, c'est leur manque de confiance en eux-mêmes et leur peur du risque. Notre population francophone, — comme la population en général, — reste encore adolescente à ce point de vue-là.

Comme les adolescents, on s'en prend aux autres pour ses problèmes. C'est la faute du français si l'on a un petit métier pas payant! C'est la faute à la société, au gouvernement, et le reste! Au fond, on cherche toutes sortes de prétextes pour demander aux autres (surtout aux "T.L.M.") de tout faire et pour ne rien faire soi-même.

Avant de revendiquer au-dehors, il faut découvrir et reconnaître la grande puissance qui est en soi. On est capable quand on se dresse la tête, quand on se décide. "La réussite commence quand on retrouve confiance en soi, quand on se ramasse et qu'on se recentre. Alors, curieusement, le monde se met à changer. . . On commence à le transformer à partir de soi." (Document "Famille 75", p. 17).

"Où sont les chefs? " Dans chaque individu de notre population qui veut bien accepter de s'inscrire de plus en plus profondément dans la construction de notre société, qui veut risquer, qui veut choisir. "Il y a dans la vie, disait Roosevelt, quelque chose de pire que de n'avoir pas réussi, c'est de ne pas avoir essayé! "

C'est peut-être pour cela que nous manquons de leaders. C'est que trop ne veulent tout simplement pas essayer de courir le risque de poursuivre une grande idée. Autrefois on disait : pas d'idéal, pas de chefs.

J.-P. A.

---

suite de la page 1

Ayant annoncé sa démission à une réunion du Conseil d'Administration de la SFM un mercredi soir, Philippe Jubinville avait, pour des raisons parfaitement valables, demandé que l'on ne révèle pas sa décision au public avant le vendredi midi, date à laquelle il avait convoqué certains journalistes dans son bureau du Ministère du Développement. Philippe Jubinville avait pourtant oublié de convoquer quelqu'un de La Liberté. Oubli qui ne recouvrait de sa part aucun désir de cacher quoi que ce soit.

Mais des oublis de ce genre pourraient dans d'autres circonstances avoir des conséquences néfastes. Le réflexe d'un journaliste à qui l'on oublie de donner une information qu'il connaîtra de toute façon est de soupçonner qu'il y a plus derrière cette information que ce qu'on a bien voulu en dire. Cela crée un climat fait de rumeurs et de soupçons, de demi-vérités et de contre-vérités dont personne ne bénéficie.

Maurice Gauthier, ancien président de la SFM, reconnaît bien volontiers que "les organisations franco-manitobaines sont loin d'être conscientes de l'importance que les media pourraient avoir pour elles. Et en tant que membre du Conseil d'Administration du Collège", dit-il, "j'essaie par exemple d'inciter les membres dirigeants à développer les rapports entre leur établissement et les media."

La responsabilité de ces rapports assez distants entre les différentes sources de nouvelles et les organisations chargées d'informer le public ne repose pas entièrement sur un manque de coopération conscient ou inconscient de la part des différentes organisations ou personnalités auprès desquelles les journalistes vont chercher leurs informations.

Maurice Gauthier précise par exemple que "certains organismes peuvent devenir nerveux à cause de journalistes qui sont biaisés au départ et s'avèrent incapables de faire des reportages objectifs." Norman Dupasquier, Directeur de la Société Franco-Manitobaine révèle quant à lui qu'il y a des journalistes avec lesquels il ne peut pas se sentir à l'aise dans la mesure où "ils veulent me faire dire des choses que je ne dis pas."

Il n'en reste pas moins que des attitudes négatives proches de celle décrite au début de cet article sont encore trop souvent le fait de certaines personnalités.

"L'ignorance, c'est le paradis", dit un journaliste de CKSB pour résumer l'attitude des partisans de la politique de l'autruche qui pensent que certains problèmes ne devraient pas être discutés sur la place publique de peur d'avoir à tirer des conclusions dérangeantes. Des gens qui croient qu'il n'est pas bon "d'éduquer le peuple aux réalités de son existence, ça pourrait lui faire du tort, l'inquiéter."

Le juge Alfred Monnin pense que l'une des sources du problème réside dans le fait que le nombre assez restreint de francophones au Manitoba rend inévitable le fait qu'ils sont "appelés à se gratter les coudes. Les gens sont trop rattachés les uns aux autres", dit-il, "ils se connaissent trop. Ils deviennent donc excessivement susceptibles lorsque certaines controverses sont en jeu."

L'abbé Jean-Louis Rocan, qui s'occupe des relations publiques du Collège de St-Boniface, partage l'opinion du Juge Monnin. "Tout le monde se connaît, alors il y a forcément un peu de jalousie qui se crée entre les gens. Il peut donc y avoir certaines tendances à utiliser les nouvelles à ses fins propres. On peut aussi ne pas vouloir vanter les exploits des autres, refuser de faire sortir les gens de la moyenne."

La politique du silence en matière d'information peut donc sembler être la meilleure à certains. Le journaliste de Saint-Boniface dont il était question au début rappelait dans la même série d'articles une citation d'un anglophone qui écrivait dans la revue "Saturday Night": "There is a standing rule in French Canada that all self-criticism must be conducted in French whispers. Anyone who speaks loudly enough to be overheard by les autres is a traitor."

Quels que soient les aspects et les sources du problème de l'information au sein de la communauté francophone du Manitoba, toutes les personnes intéressées semblent désireuses de le résoudre.

Norman Dupasquier, dont la SFM a eu dans le passé des rapports quelquefois difficiles avec CKSB se déclare "prêt à m'asseoir avec des gens des media pour discuter de ces problèmes et essayer de définir les conditions dans lesquelles ils pourraient jouer pleinement leur rôle."

Maurice Gauthier quant à lui suggère que CKSB et La Liberté prêtent leurs ondes et leurs colonnes pour organiser des tables rondes sur tous ces problèmes.

Maxime Desaulniers ne demanderait enfin pas mieux que de pouvoir mettre fin à ce climat de méfiance qui entoure trop souvent les rapports de ses journalistes avec les sources de nouvelles.

Il ne peut s'empêcher cependant de se poser certaines questions.

"Enormément de choses se sont passées chez les Franco-Manitobains depuis une quinzaine d'années", dit-il. "Le leadership au sein de la communauté est beaucoup plus diversifié maintenant, les Franco-Manitobains ont beaucoup plus d'occasions et de moyens de s'exprimer. Mais est-ce que cela intéresse encore les gens? Quand on voit par exemple que la plupart des jeunes au Collège parlent Anglais entre eux, on ne peut s'empêcher d'être un peu découragé."

Raison de plus pour créer des conditions favorables à une meilleure information par et pour les Franco-Manitobains.

Faute de quoi les journalistes francophones risquent bientôt de devoir courir, non pas après des sources de nouvelles, mais après un public susceptible de les lire ou de les écouter. J. L.

LA LIBERTÉ

Journal Hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée, desservant 13,000 foyers au Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

CLAUDE GAGNÉ, directeur; GÉRALD DUBÉ, conseiller publicitaire. Toute correspondance (rédaction ou annonces) doit être adressée à: La Liberté, C.P. 96, St-Boniface, Man. R2H 3B4 — (Téléphone : 247-4823).

OBJECTIF DE LA LIBERTÉ — Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique.

MANDAT DE LA LIBERTÉ — Faire du reportage honnête et objectif de l'actualité manitobaine. ABONNEMENT ANNUEL — Canada : $7.50; Etats-Unis : $8.50; Etranger : $9.50.

Imprimé par Reliance Presse Ltd. Transcona, Manitoba. Courrier de deuxième classe — Enregistrement no 0477.

PARTICIPEZ!
Vous l'avez mérité!

Glissoires et amusements pour enfants
Danse en mocassins et feu de joie tous les soirs au Parc Provencher
Les relais
Le Bal du Bon Vieux Temps (costumé)
Concours de violon et de gigue
Le Bal du Gouverneur
Journée familiale au gymnase du Centre Culturel Franco-Manitobain et au Parc Niakwa

Marathon de ski de fond du Manitoba
Célébration du Jour du Seigneur dédié au Festival du Voyageur à la Cathédrale
Défilé du Voyageur
Soirée d'Age d'Or avec Pete Couture
Casino
Concours des barbus
Tournoi "Mineur Pee Wee" de hockey du Voyageur
Hockey des filles
Tournoi de ballon-panier
Soirée Ukrainienne
Tournoi de hockey sur plancher
Tournoi de quilles
Tournoi de lutte
Tournoi de ballon-balai
Course en raquettes
Course à pied

brasse & cuit



par
HUBERT PANTEL

"Akwesasne Notes" est la publication officielle (circulation de 68,000) de la Nation américaine Mohawk. La parution de ce journal est saisonnière, et le dernier numéro d'automne (68 pages), en plus des dernières nouvelles de Wounded Knee, nous donne le point de vue Indian de la Native People's Caravan qui s'est rendue à Ottawa à la fin de septembre. Mais ce qui frappe peut-être le plus dans ce journal, ce sont les titres de certaines rubriques. Alors que nous, nous avons des titres de rubrique innocents tels que "Brasse et Cuit" ou "Entre Nous", on trouve dans Askwesasne Notes des rubriques régulières intitulées "Racism", et "Prison News and Views". . . C'est un autre rappel que les indigènes d'Amérique sont peut-être les plus grandes victimes de nos préjugés, victimes aussi des structures sociales que nous leur imposons sous l'étoile problématique d'une meilleure façon de vivre. . .

C'est un fait déplorable qu'il est plus commun de retrouver en prison des gens pauvres, incapables de payer une amende lorsqu'ils sont pris en délit, que des gens "riches". Val Werier écrivait récemment dans le Winnipeg Tribune que le peuple indigène constituait 40 pour cent des détenus de la prison Headingly, et que le pourcentage était de 30 à 35 dans le pénitencier fédéral de Stoney Mountain: dans une province où le peuple indigène est seulement 7 pour cent de la population totale! Les statistiques sont encore plus alarmantes en Saskatchewan, où les indigènes constituent 53.8 pour cent des détenus des prisons de la province.

L'on se souvient du fameux rapport Barber au début 1973, sur le bien-être social des manitobains. Le professeur Barber indiquait que 26.1 pour cent des manitobains vivaient sous le seuil de la pauvreté (c'est-à-dire dont le revenu est si bas que 70 pour cent du revenu doit être affecté aux besoins élémentaires de nourriture et d'abri). Le professeur Barber disait encore que la pauvreté était particulièrement sévère chez la population indienne et métisse du Manitoba; 3/4 des 35,000 indiens vivent sur des réserves, dans des conditions bien inférieures au standard canadien (la mortalité infantile chez ces Indiens est le double de celui du reste de la population; en 1969, seulement 32 pour cent des Indiens âgés entre 15 et 64 ans gagnaient un revenu, et pour 80 pour cent de ces gens-là, le revenu était inférieur à $2,000).

Est-ce justice, que des pauvres qui ne peuvent payer une amende aillent en prison, tandis que des plus riches, pris pour un même délit, puissent continuer à vivre librement? La Commission Canadienne de la réforme de la Loi, dans un rapport publié en octobre dernier, a pris position contre cette alternative automatique d'emprisonnement pour ceux qui ne peuvent pas payer une amende. La Commission proposait que les amendes soient établies selon le principe de "capacité de payer".

La Suède est un pays qui a un tel système "d'amende/jours". Une "amende/jour" est l'équivalent de un millième du revenu annuel du délinquant. Ainsi, condamnée à 20 amende/jours, une personne dont le revenu est de $5,000 devrait payer $100, tandis qu'une personne dont le revenu s'élève à $50,000 serait obligée de payer $1,000.

*** ***

Une des contradictions de principe des plus flagrantes se trouvait dans le magazine TIME de la semaine dernière. Un long article était consacré au problème de l'énergie, voir comment réduire la consommation d'essence pour automobile. On propose des mesures telles l'augmentation du prix de l'essence, ou encore le rationnement de l'essence par coupons, selon les besoins individuels réels. Cette étude était immédiatement suivie par un autre article décrivant tous les moyens pris pour encourager les américains à acheter des nouvelles voitures de l'année qui consommeront toujours de l'essence, non?

Sur la scène internationale

BELFAST – L'Armée Républicaine Irlandaise (IRA) a déclaré mettre fin à ses opérations terroristes pour une période indéterminée. On craint cependant à Belfast que ce geste de bonne volonté ne soit remis en cause par la volonté marquée des groupes extrémistes protestants d'entretenir le climat de violence qui règne en Irlande du Nord depuis plus de cinq ans.

Deux heures avant le début de ce nouveau cessez-le-feu, deux tireurs ont en effet ouvert le feu sur la foule qui venait d'assister à la messe à l'église Saint-Bridget de Belfast. Ils tuèrent deux personnes avant de s'échapper dans une voiture qu'ils avaient volée dans un quartier protestant de la ville.

William Craig, leader du mouvement extrémiste protestant Vanguard, a déclaré que les leaders catholiques de l'IRA n'avaient décidé ce cessez-le-feu que pour gagner quelque "crédibilité" auprès du public, et se ménager une certaine marge de manoeuvre.

Un porte-parole de l'IRA a déclaré quant à lui à Dublin qu'il faudrait "attendre encore longtemps avant qu'un cessez-le-feu permanent ne soit mis en vigueur." Il a très clairement marqué les limites de la dernière initiative de son mouvement en précisant qu'il ne s'agissait que d'un "geste d'apaisement".

Douze personnes ont été tuées en Irlande du Nord depuis le 16 janvier dernier, date de la fin de la dernière trêve acceptée par l'IRA. Cette trêve avait duré 25 jours.

Le mouvement terroriste irlandais avait alors déclaré que les Anglais n'avaient pas fait assez de concessions en ce qui concerne le sort de 500 personnes emprisonnées – sans avoir été jugées – en raison de leur appartenance supposée à l'IRA. Londres avait d'autre part refusé de s'engager à rappeler d'Irlande les 14,500 hommes qui occupent actuellement le pays.

Des sources britanniques ont précisé qu'aucun accord secret avec l'IRA n'avait mené à cette nouvelle trêve. Un porte-parole du gouvernement a cependant insisté sur le fait qu'une "cessation durable des activités terroristes pourrait être à la base d'un avenir de paix en Irlande du Nord."

PARIS – La rupture entre le Parti Socialiste et le Parti Communiste Français semble être sur le point d'être définitivement consommée, moins d'un an après une élection présidentielle qui avait failli porter à la tête du pays un candidat commun aux deux partis.

Le leader socialiste François Mitterrand, principal instigateur d'une union qui semblait alors ne pas devoir être sérieusement remise en cause, ne s'était en effet incliné que de 380,000 voix en mai dernier lors de l'élection qui faisait de Valéry Giscard d'Estaing le successeur de Georges Pompidou.

Le dernier accrochage entre Socialistes et Communistes a eu pour témoins plusieurs millions de téléspectateurs. Il a eu lieu lors d'un débat devant opposer au départ François Mitterrand et quatre journalistes dont René Andrieu, rédacteur en chef du quotidien communiste L'Humanité.

Débat qui s'est rapidement transformé en duel extrêmement violent entre Andrieu et le candidat malheureux à la dernière élection présidentielle.

Les arguments employés par les deux adversaires avaient été déjà souvent entendus depuis que les deux partenaires de l'Union de la Gauche essaient désespérément de définir une doctrine et des moyens d'action communs.

Mais cette fois, le désir d'écraser l'adversaire a pris le pas sur la volonté toujours marquée des représentants des deux tendances de ne pas envenimer les querelles.

L'origine du différend remonte au mois d'octobre dernier lorsque des élections partielles montrèrent que la dynamique de l'union profitait plus au Parti Socialiste qu'au Parti Communiste. Le Parti Socialiste est en effet maintenant le premier parti de gauche en France, loin devant le Parti Communiste traditionnellement considéré comme le principal pôle d'attraction de la classe ouvrière.

VU PAR UN AMÉRICAIN

L' "impérialisme linguistique" de la France

L'auteur de cet article publié par Le Monde le 2 janvier dernier est un diplomate américain chargé de l'information et des relations culturelles auprès de l'ambassade de son pays à Paris. Le texte que nous vous proposons ici ne représente pas l'intégralité de l'article publié par le quotidien français. Dans une première partie, Burnett Anderson avait en effet rappelé que le gouvernement français était un des seuls au monde à mener une politique linguistique expansioniste. Politique que le directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques (de la France) définissait ainsi: "Notre objectif prioritaire doit être de réussir dans les vingt années qui viennent, l'opération d'extension de la francophonie actuellement entreprise." Anderson décrit dans l'extrait qui suit ce qu'est cette politique.

La politique linguistique suivie par la France à l'étranger comporte des offensives distinctes menées sur quatre fronts au moins, et qui comportent chacune des possibilités d'actions de la part d'organismes officiels:

1) Un effort de créativité visant à conserver à la langue française sa vitalité grâce à l'élaboration d'un vocabulaire et d'expressions adaptées aux changements rapides qui interviennent dans le domaine des sciences, de la technologie, des arts, des communications. Il s'agit aussi de dresser une ligne de défense, afin de préserver de tout anglicisme et autre barbarisme un vocabulaire essentiellement latin;

2) L'usage du français dans tous les organismes internationaux appropriés où il doit conserver son rôle de langue officielle, voire sa prééminence, partout où cela est possible, comme par exemple au sein de la Communauté économique européenne;

3) La promotion de l'enseignement du français, assortie de subventions si besoin est, et réalisée autant que possible dans le cadre des établissements scolaires d'autres pays, même en Europe orientale;

4) L'expansion des cinq principales langues romanes grâce à une formule de soutien mutuel assuré partiellement par un organisme créé à cet effet et connu sous le sigle de FITRO (Fonds international des terminologies romanes). Le programme commun adopté par les représentants de l'Italie, du Portugal, de la Roumanie et de l'Espagne, outre ceux de la France, fait écho à certains aspects de la politique linguistique française.

Comme toutes les entreprises humaines, chacune de ces quatre offensives a ses points forts, ses défauts et donc ses sujets d'ironie.

La première des offensives françaises, celle qui vise l'enrichissement de la langue elle-même, est, en fait, une nécessité. Elle suppose un effort de créativité, comme il se doit, et elle sera probablement couronnée de succès dans la mesure précisément où la création prendra le pas sur une simple attitude défensive à l'égard des produits d'importation.

Mais, si l'on examine les listes de mots – dont l'usage est imposé ou recommandé, certains problèmes sautent aussitôt aux yeux. Certes, nombre de mots préconisés ne sont rien d'autre qu'une bonne version française de termes anglais de même origine – ainsi, "ZONAGE" au lieu de "ZONING", pour prendre un exemple particulièrement banal; il ne se présente là aucune difficulté.

Mais il en va tout autrement dans le cas d'un terme journalistique tel que "SCOOP", auquel le gouvernement français entend substituer "EXCLUSIVITÉ". Tout d'abord, "SCOOP" est souvent utilisé comme verbe, ce dont la liste officielle ne tient pas compte, le mot étant uniquement tenu pour un substantif. Ensuite, bien que "SCOOP" signifie généralement "EXCLUSIVITÉ", ce n'est pas toujours et nécessairement le cas. En réalité, ce terme appliqué à une nouvelle, exprime souvent le fait qu'un organe d'information a réussi à rendre compte d'un événement important avant ses concurrents (ce qui ne lui vaut pas la possession de droits exclusifs quelconques).

Ainsi, on peut dire, par exemple, que l'Agence France Presse et Reuter ont "SCOOPED" (grillé) tous leurs concurrents, lorsque ces deux agences ont publié telle ou telle nouvelle dix minutes avant les autres. Le récit de l'événement n'a fait l'objet d'aucune exclusivité, ni à ce moment-là ni plus tard, mais il n'en a pas moins constitué un "SCOOP".

En revanche, il existe des exclusivités qui ne sont en aucune façon des "SCOOPS": les droits de reproduction en feuilleton, par exemple, d'un livre déjà mis en librairie. De toute manière, ces considérations négligent un fait essentiel: le mot "SCOOP" possède une saveur et une couleur que ne peut jamais rendre un substitut polysyllabique puisé dans le vocabulaire existant, à supposer même que sa signification exacte soit respectée.

Le souhait exprimé dans le même texte par le gouvernement français de voir le terme "ORIEL" remplacer "BOW-WINDOW" (ou "BAY-WINDOW") peut prêter à quelque ironie. Ne s'agit-il pas là d'un anglicisme? Je ne trouve pas le mot "ORIEL" dans le PETIT LAROUSSE, édition de 1972, pas plus que dans le classique dictionnaire français-anglais Harrap, ce qui donne pour le moins, à penser que le terme n'est pas d'usage courant en français. Par contre, on le trouvera dans tous les bons dictionnaires américains, selon lesquels il provient du moyen-anglais, qui l'a emprunté au vieux français, qui l'a lui-même tiré du latin médiéval. A cette époque, il signifiait "GALERIE" ou "CORRIDOR". Il semble que ce soit à la suite de son séjour dans les langues anglo-saxonnes qu'il en est arrivé à désigner une fenêtre en saillie.

Bien que cette signification lui soit venue d'ailleurs, il s'agit néanmoins d'un mot d'origine française (et latine). A mon sens, c'est là un excellent exemple de ce que peut être l'expansion créatrice du vocabulaire: voici un mot originaire du pays et de la langue où il revient; il est plus court que le terme importé qu'il remplace, et, grâce à lui, le français et l'anglais posséderont en commun un mot de plus qui – dans ce cas particulier – aura la même signification dans les deux langues.

La deuxième offensive – qui vise le maintien et le renforcement du rôle joué par le français dans les contacts officiels – a été récemment mise en évidence lors de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Du fait de cette accession, l'anglais est devenu – en toute égalité – l'une des langues officielles de la C.E.E. Mais l'on rapporte qu'en vertu d'un accord officieux le français continue d'être la langue de travail de l'organisme – langue que doivent connaître tout au moins en principe, les fonctionnaires britanniques nommés à Bruxelles.

Cependant, l'accord de Bruxelles va à l'encontre d'une tendance que les responsables officiels français ne connaissent que trop bien. Selon une étude citée par la revue THE ECONOMIST en janvier 1972, les adultes qui, en Europe de l'Ouest, déclarent parler l'anglais en plus de leur langue maternelle, sont aujourd'hui plus nombreux que ceux dont le français est la seconde langue. Exprimée en pourcentage, la différence est faible: 29% pour l'anglais contre 27% pour le français. Mais si, selon un adage bien connu, les conquérants précèdent les commerçants, le commerce, lui, ouvre la voie à vocabulaire. Or, les affaires de la Communauté ressortissent surtout, jusqu'ici, au domaine de l'économie, où la prédominance de l'anglo-américain sur les autres idiomes est considérable.

La troisième offensive revêt un aspect plus traditionnel. Connaître au moins une des principales langues étrangères, cela fait partie, depuis des centaines d'années, du bagage scolaire obligatoire en Europe occidentale et même, dans une certaine mesure, aux Etats-Unis. Il est superflu de souligner la place enviable occupée par le français pendant près de deux siècles, où il a été la pierre de touche de la bonne éducation, de la civilisation et de la culture.

A tous ces égards, le français est l'une des langues dont la connaissance s'avère le plus précieuse, et les généreux efforts du gouvernement et du contribuable français pour la diffuser dans l'ensemble du monde constituent un don d'une valeur inestimable fait par la France aux peuples des autres pays.

Les résultats de la quatrième offensive – celle qui suppose l'appui mutuel que se prêtent, au bénéfice des langues romanes, les cinq principaux pays qui les utilisent – devraient, pour leur part, être fonction de la vigueur de chaque langue, compte tenu de sa contribution spontanée aux autres, plutôt que d'efforts lexicographiques collectifs. Les expressions bien frappées, les mots colorés, les termes et les phrases dont le besoin se fait sentir voyagent rapidement et sont vite adoptés par d'autres langues; les locutions médiocres disparaissent tout aussi rapidement. Que l'entreprise soit justifiée ou non sur le plan purement linguistique, la prise en compte du roumain à elle seule rendrait l'investissement rentable. Malgré les efforts et les travaux des négociateurs, qui mettent laborieusement au point la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, les contacts avec les peuples d'Europe orientale demeurent ténus et rares. En raison de son héritage latin, la Roumanie forme, au milieu d'une mer linguistique et culturelle slave une île dont la valeur est immense, tant pour ses habitants eux-mêmes que pour le reste du monde, car elle constitue, entre deux importantes cultures, un maillon qu'il est indispensable d'entretenir et de préserver par tous les moyens possibles.

Quelles que soient les réponses que recevront ces questions, une chose est sûre: les changements ne s'arrêteront pas là. Avec de la chance, ils permettront à la langue française de conserver sa vitalité, de poursuivre son développement et d'être lue et parlée par un nombre toujours croissant d'adeptes autour du globe.

Si c'est là de l'impérialisme linguistique, vive l'impérialisme! La connaissance d'une langue nouvelle est la voie d'accès à un nouveau monde. Qu'on l'appelle ou non impérialisme culturel, l'effort déployé par la France pour la diffusion de sa langue équivaut, en définitive, à un véritable partage de ses richesses. Puisse cet effort se poursuivre et fructifier!

BURNETT ANDERSON

****

DEFINITION DU MOT THEORIE: Nourriture des Chinois.

UN HISTORIEN QUI CROIT À LA COURONNE

Personne ne ressemble plus à un Canadien français qu'un Canadien anglais, selon Jacques Monnet, qui s'adressait récemment à un nombreux auditoire au collège de St-Boniface.

Les historiens se gardent de prédire le cours des choses à venir, comme il l'a rappelé à ses interrogateurs quelque peu troublés, mais ils ont bien le droit d'avoir des interprétations, voire des opinions. Et parfois cela confine à ce qu'on appelle une vue de l'esprit, une supposition tout à fait personnelle, une présomption, dirait-on en franglais universitaire. Ainsi l'on peut dire que la couronne britannique est le principal symbole qui fait qu'un bûcheron de Vancouver et un marin de Halifax sont de même nationalité. Ainsi l'on peut affirmer, par une intuition spéciale sans doute, une grâce du métier, qu'avec un Québec indépendant il n'y aurait plus de Canadiens français, non seulement hors du Québec mais au Québec même!

Ne soyons pas méchant, cependant, car M. Monnet a donné une des conférences les moins doctrinales et les plus sympathiques, à la Société Historique.

Il a tiré un parallèle entre les Canadiens français et anglais en partant de différences fondamentales pour énoncer ensuite des similitudes qui lui paraissent non moins fondamentales. Les secondes peuvent surprendre d'autant plus que les premières sont connues (ce sont presque des platitudes à répéter).

Du côté français, la langue est chargée d'une valeur symbolique, de réactions émotives, occupant une place immense dans les débats publics et les écrits, tandis que de l'autre ce n'est qu'un moyen de communication dont on parle relativement peu.

Secundo, la religion: homogène de notre côté, et marquée par le rigorisme, l'autoritarisme de la contre-réforme (M. Monnet sait ce dont il parle, il est jésuite); de l'autre, pluraliste et d'esprit individualiste.

Ensuite, les structures sociales et les expériences géographiques. De notre côté, une société dirigée par une élite cléricale et professionnelle, et l'autre, une société d'hommes d'affaires, les deux suivant leur propre échelle de promotions. De notre côté, une société plutôt fermée, perpétuant le même noyau initial, groupé surtout dans la région du St-Laurent; l'autre, s'étendant sur des aires éloignées, et absorbant des éléments extérieurs et nouveaux continuellement.

Ce sont là, bien sûr, des généralités dont on pourrait prendre la contrepartie; par exemple, ce sont les Canadiens français qui ont donné naissance à des types sociaux tels que le voyageur et le coureur de bois; et ils ont été à la pointe de tant d'explorations et de colonisations que celui qui voudrait montrer cette société comme une population "de frontière" aurait un beau sujet de thèse.

Laissant les différences, M. Monnet passe aux expériences communes, dont la première est celle de conquête et de défaite. Les loyalistes fuyant les Etats-Unis, les néo-Ecossais, d'autres réfugiés comme nos colons de Selkirk – qu'on présente habituellement comme victimes de pénuries, non de conquêtes – ont leur propre "trauma" de défaite et de repli sur soi... M. Monnet tombe plus juste lorsqu'il dit que tous les Canadiens qui ont pris part à des guerres ont combattu pour les autres, et que le Canada est le seul pays de l'hémisphère à n'avoir pas connu de révolution, à n'avoir pas d'idéologie révolutionnaire, donc.

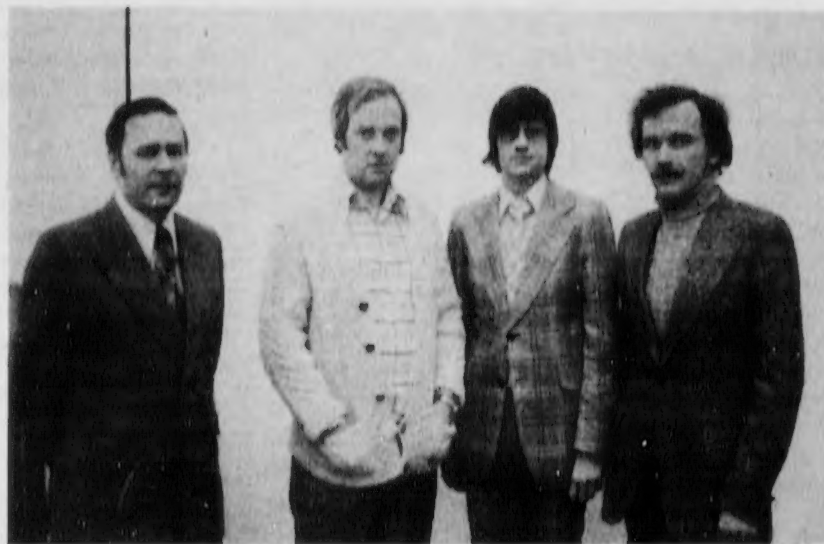
D'autres similitudes entre les Canadiens des deux races: l'organisation autoritaire des gouvernements, la colonisation par représentations officielles (par opposition aux poussées américaines du far-west, par exemple), la fidélité envers Londres ou Rome, envers l'Europe, fidélité cultivée volontairement; ainsi nos ultramontains côtoient les impérialistes et nos zouaves, les volontaires partant pour la guerre des Boers! "Impérialisme à rebours", dit M. Monnet, qui se trouve ici en terrain plus précaire; et il est difficile de le suivre lorsqu'il discute la nationalité, la Couronne, le nationalisme québécois, dont toutes les manifestations sont "superficielles" selon lui.

L'attitude de l'auditoire a montré qu'on s'inquiète de ce nationalisme, et c'est un autre intellectuel québécois, Jacques Lazure, qui avouait à St-Boniface, un peu avant, que l'écart entre les jeunes de là-bas et les jeunes francophones de l'extérieur ne faisait que grandir...

Mais M. Monnet professe à Ottawa. Le point d'observation est plus aérien, peut-être...

R. VIEN

FÉDÉRATION DE L'OUEST



La réunion annuelle de la Fédération Canadienne-Française de l'Ouest eut lieu le samedi 1er février à Fort Qu'Appelle, Sask. Les huit membres élus à la Fédération (deux représentant chaque association provinciale) ont choisi leur exécutif. De gauche à droite: Albert Dubé de Saskatchewan, conseiller; François McMahon de l'Alberta, conseiller; Hubert Gauthier du Manitoba, président; Jean Rioux de la Colombie-Britannique, vice-président.



LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LE PEUPLE INDIEN

Judd Buchanan
Ministre des Affaires indiennes et du Nord

Depuis ma récente nomination au poste de ministre des Affaires indiennes et du Nord, on m'a demandé fréquemment quelle est la cause de l'agitation et de la frustration chez les Indiens et des altercations de Kenora, de Cache Creek et de la Colline parlementaire.

LES CAUSES DU MALAISE

Si nous passons en revue des relations antérieures entre le gouvernement fédéral et le peuple indien, nombre d'éléments regrettables apparaissent évidents. Les problèmes historiques, économiques et sociaux auxquels ont à faire face aujourd'hui les 270,474 Indiens canadiens enregistrés, découlent de plusieurs erreurs commises dans le passé. Parmi les principales il faut citer: les réclamations territoriales non réglées; un taux élevé de chômage aussi bien dans les réserves qu'en dehors des réserves; un programme inadéquat d'habitation et de logement, de pair avec des conditions de vie dans plusieurs cas inférieures à la moyenne; un taux élevé et inacceptable de mortalité infantile allié à d'autres graves problèmes dans le domaine de la santé; un alcoolisme grave ainsi qu'un nombre disproportionné d'Indiens incarcérés dans les institutions pénales.

LA SITUATION ACTUELLE

Travaillant en étroite collaboration avec le Ministère, les Indiens se sont cependant attaqués vigoureusement à ces problèmes afin de tenter de les solutionner. Aujourd'hui, en réponse au désir des dirigeants indiens, les Conseils de bandes sont reconnus comme gouvernement local et le transfert du contrôle des affaires locales aux conseils de bandes, qui a commencé à s'effectuer au cours de l'année 1972-1973, est en bonne voie de réalisation. Quelque 440 des 565 bandes indiennes du Canada ont manifesté le désir d'administrer elles-mêmes, en tout ou en partie, les divers programmes gouvernementaux. Elles gèrent des fonds d'appropriation du gouvernement fédéral, représentant plus de $40,000,000, en plus des fonds de bandes, qui totalisent quelque $11,000,000.

LA CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT FEDERAL

Pour l'année financière 1974-1975, le budget affecté au programme des Affaires indiennes se chiffre à environ $360 millions et comporte entre autres:

– Des subsides de l'ordre de $25.5 millions, à l'habitation pour les Indiens demeurant dans les réserves;

– Des dépenses de $155 millions (incluant des investissements de capitaux) pour l'éducation et la formation;

– Le programme sur les traités et les droits des Indiens, grâce auquel une somme de $7.5 millions est mise à la disposition des bandes indiennes, sur une période de cinq ans, pour leur permettre d'effectuer des recherches sur les droits qui leur sont conférés par les traités, en vue d'enregistrer des réclamations auprès du gouvernement fédéral;

– Une contribution de l'ordre de $225,000 faite à l'Association des Indiens de l'Alberta, afin de lui permettre de poursuivre, au nom de la Fraternité nationale des Indiens, une étude de la Loi sur les Indiens et de soumettre des recommandations en vue de l'amendement de cette loi;

-- Un fonds de promotion économique des Indiens, d'une valeur de $70 millions, afin d'améliorer la situation économique des Indiens et d'accroître leur participation à la planification et à la réalisation de projets spécifiques.

La leçon la plus importante que nous pouvons tirer actuellement de ces programmes est que le peuple indien et le gouvernement fédéral travaillent de concert à la réalisation de leur objectif commun: permettre aux Indiens du Canada de se suffire à eux-mêmes et d'être fiers de leur identité.

BLOCS DE PUBLICITÉ DE 20 MINUTES À LA TV?

Le ministre québécois des communications, M. Jean-Paul L'Allier a fait récemment 2 suggestions étonnantes:

Que la publicité à la radio et à la télévision soit programmée par blocs de 20 minutes à la fois;

Que les bulletins de nouvelles ne passent pas simultanément sur les différentes chaînes, pour permettre aux auditeurs et aux téléspectateurs de comparer la qualité des reportages.

M. L'Allier déclarait à la Chambre de Commerce de Montréal que la publicité sur les ondes devait être repensée au profit du spectateur et des entreprises commerciales.

En suggérant que les messages publicitaires soient groupés en séquences plus longues, L'Allier a souligné qu'une telle approche mettrait à l'épreuve le talent des publicistes canadiens. Les téléspectateurs auraient en effet le choix de regarder ou non la publicité selon qu'elle serait intéressante ou pas, de la même façon qu'ils le font dans les journaux.

"S'il est inadmissible de passer un message publicitaire en plein milieu d'un article de journal, il est aussi inadmissible qu'un bulletin de nouvelles soit interrompu par des annonces publicitaires."

"Peut-être pourrions-nous même grouper les annonces publicitaires par catégories pour que, pendant 15 ou 20 minutes, une ou deux fois par semaine, toute la publicité concerne les automobiles ou encore la nourriture, par exemple."

Parlant ensuite des bulletins de nouvelles, L'Allier a demandé ce qui empêche la CRTC d'établir des lois pour la programmation des nouvelles, dans des régions desservies par une multitude de stations de radio et de télévision, de façon qu'à n'importe quel moment, une ou plusieurs stations diffusent des nouvelles.

Il a ajouté: "A mon avis, il est inacceptable qu'aujourd'hui la CRTC permette la diffusion simultanée de programmes d'affaires publiques et de bulletins de nouvelles."

"La presse écrite permet aux gens qui lisent plusieurs journaux d'avoir accès à une variété d'opinions et de méthodes de reportage tandis que la télévision s'est volontiarement mise dans une position où le public doit choisir une source d'information. Il n'a donc pas la possibilité de comparer la qualité des reportages concernant le même événement.

TIMBRES-JEUX OLYMPIQUES: SPORTS NAUTIQUES

OTTAWA — Selon le ministre des Postes, Monsieur Bryce Mackasey, l'achat des timbres olympiques par les Canadiens constitue un moyen facile et peu coûteux d'appuyer non seulement les Jeux olympiques de Montréal en 1976 mais aussi l'entraînement des athlètes amateurs canadiens. M. Mackasey annonçait ainsi l'émission de la deuxième série des TIMBRES-JEUX OLYMPIQUES prévue pour le 5 février prochain.

"Ce ne sont pas tous les Canadiens qui savent que chaque fois qu'ils utilisent un timbre de 8 cents avec une surtaxe de 2 cents sur une lettre qu'ils mettent à la poste, ils contribuent à aider nos propres athlètes canadiens à se préparer aux Olympiques de 1976, à d'autres Jeux olympiques et à d'autres épreuves d'athlétisme", a souligné M. Mackasey.

La survie, la religion et le désir de s'amuser étaient des jeux de nos lointains ancêtres. Pour survivre, ils devaient être forts et adroits; ils acquéraient ces qualités en jouant lorsqu'ils étaient enfants et en pratiquant les sports à l'âge adulte. Les anciens croyaient néanmoins que les sports transcendaient les basses considérations matérielles. Les gens organisaient des jeux pour adorer leurs dieux et pour s'assurer que la nature naîtrait, s'épanouirait et renaîtrait.

Pour en venir aux sports nautiques, on peut affirmer que les hommes ont nagé tout au long de leur évolution. C'était la peur qui les y poussait, bien que certaines âmes courageuses, après avoir vu un animal s'ébattre dans l'eau, décidèrent de l'imiter pour leur amusement. Les Grecs et les Romains présumaient que chacun savait nager; ce sport faisait même partie de l'entraînement au combat. Pourtant la natation ne donnait que rarement lieu à des compétitions. Les Romains ne trouvaient pas cette discipline assez grandiose, et les Grecs craignaient de prendre froid. Au Moyen-Age, de doctes personnages étaient d'avis que les baignades en plein air étaient causes de contagion. Cette croyance ne se dissipa qu'au XIXe siècle, époque à laquelle les Britanniques prirent goût à ce passe-temps. La première traversée de la Manche à la nage fut accomplie en 1875; cet exploit suscita un enthousiasme accru pour ce sport. Cette discipline entra dans les rangs des sports de l'ère moderne en 1900, lorsque le crawl, style depuis longtemps pratiqué par les indigènes du Sud du Pacifique, vint à la mode.

On suppose que l'évolution du bateau se fit du simple tronc d'arbre au radeau, puis au canoë évidé. L'évolution des rames et des autres appareils de navigation se fit simultanément. L'aviron était une discipline pratiquée lors de certaines fêtes religieuses de la Grèce. Les vaisseaux de guerre et de commerce avançaient à la rame, cette méthode semblait être fort efficace, puisque au XVIIIe siècle encore, de grandes galères sillonnaient la Méditerrannée. En règle générale, les rameurs étaient des esclaves, des criminels ou des prisonniers de guerre, car les hommes libres avaient peu d'estime pour les travaux manuels. Le berceau de l'aviron moderne est la Tamise, où des mains de carrière mesuraient leur adresse. On ne saurait affirmer sans réserve que la situation sociale des rameurs s'améliora lorsque les étudiants d'université se mirent à faire de l'aviron au XIXe siècle, mais il est hors de doute que leurs efforts amenèrent des progrès techniques importants.

La voile fut apparemment découverte par accident, lorsque le vent prit dans des linges suspendus pour sécher sur une embarcation. Les Egyptiens naviguaient déjà à la voile il y a six mille ans et cette méthode a été mise au point par tous les peuples qui s'aventuraient au large pour trouver leur subsistance ou pour guerroyer. Le Canada fut jadis une grande puissance maritime, en 1878 le tonnage de sa flotte était la quatrième du monde. Pourtant, dans le passé, les rois et les personnes appartenant à une élite aisée étaient les seuls navigateurs de plaisance. La prospérité économique a tout récemment démocratisé ce sport que des millions de gens peuvent à présent se permettre de pratiquer.

Les nageurs, rameurs et yachtmen qui viendront à Montréal et à Kingston seront donc les émules des centaines de générations qui les ont précédés. Le matériel et les techniques se sont améliorés, mais sur les plans du désir de vaincre, de la fierté civique, du plaisir et du dévouement, les gens qui prendront part aux Jeux olympiques de 1976 ne différeront guère de ceux de l'antiquité.

Étude sur le rôle des autorités civiles lors d'un désastre



On remarque, dans l'ordre habituel: M. Fernand Bérard, Préfet, St-Pierre, Man. M. Noël Fournier, Conseiller, La Broquerie, Man. M. Liguori Gauthier, Maire, St-Pierre, Man. M. Raymond Lagassé, Conseiller, St-Adolphe, Man.

Les problèmes qui surgissent lors d'un désastre et les responsabilités qui en découlent pour les administrations locales. Voilà les sujets sur lesquels se sont penchés 40 maires, reeves, conseillers et autres fonctionnaires élus lors d'une récente réunion, d'une durée de quatre jours, sur la planification civile d'urgence qui a eu lieu au Collège canadien des mesures d'urgence, à Arnprior (Ontario), du 27 au 30 janvier 1975.

Ont assisté à cette Conférence des maires et fonctionnaires élus, tenue sous les auspices de Planification d'urgence Canada (l'ex-Organisation des mesures d'urgence du Canada), des participants venus de tous les coins du Canada. Deux conférences semblables ont réuni les fonctionnaires de langue française en 1974.

Après les communications d'ouverture portant sur les menaces de désastre auxquelles les fonctionnaires élus, à tous les paliers de gouvernement, peuvent avoir à faire face, les délibérations ont été consacrées, en majeure partie, aux problèmes qui confrontent les administrations municipales et locales dans les domaines de la planification préalable des mesures d'urgence, de la riposte immédiate à un désastre et des mesures de rétablissement. Au moyen de conférences, de démonstrations et de discussions en atelier, les participants ont étudié les responsabilités qu'il leur faudrait absolument assumer en matière de coordination des mesures destinées à faire face à des désastres tels qu'inondations, ouragans, tempêtes de neige, tremblements de terre, et ainsi de suite, jusqu'à une attaque nucléaire.

"ENTRE NOUS"...

Un petit aperçu de la pauvreté en Inde

Q. Mme Kapoor, vous revenez de faire un voyage en Inde, voudriez-vous nous en parler?

R. Oui, avec plaisir.

Q. Combien de temps y êtes-vous restée?

R. Environ quatre semaines.

Q. Vous êtes allée en compagnie de votre mari et de vos enfants, qu'est-ce qui vous a le plus frappée en Inde?

R. La pauvreté, la misère qui nous saute aux yeux partout. Je n'aurais jamais imaginé que la misère pouvait être aussi laide et ignorée du monde entier.

Je croyais savoir ce qu'était la misère, ayant vécu en Afrique pendant trois ans.

Au début de mon séjour en Afrique, j'étais malade de peine de voir ces gens presque nus, sans hygiène, ni habitation pour la plupart, mais je m'y suis habituée plus ou moins. Venant d'Europe, je croyais que je faisais face à la vraie misère. Cela m'a pris la durée de mon séjour pour m'y habituer, si on peut dire. Mais l'Inde, c'est autre chose.

Q. Alors, vous ne comparez pas la misère d'Afrique à celle de l'Inde?

R. Non, car si je la comparais, ce serait comparer le paradis à la terre.

Q. Quel a été votre premier contact en arrivant à Bombay?

R. En sortant de l'aéroport, il y avait des milliers de gens qui obstruaient les routes, au point qu'il fallait se frayer un chemin pour pouvoir passer. J'avais peur de perdre mes enfants.

Quand nous avons voulu prendre un taxi, il y avait tant de mendiants autour de nous, qu'il nous était pénible de ne pouvoir les aider tous. Finalement nous sommes partis, et, pendant plusieurs kilomètres, nous avons traversé des sortes d'abris (je ne dirai pas des habitations) où les gens vivent entassés les uns sur les autres et sur leur misère et saleté. Tout est noir, tout est triste, et cela a été ma première impression. Je n'oublierai jamais la vue de cette misère et surtout cette odeur, qui n'est pas imaginable si on ne la sent pas.

Q. Ensuite vous êtes allés à l'hôtel, comment était-il?

R. Alors là, l'hôtel était d'un luxe si incroyable que je croyais être dans un autre monde.

Nous n'avons aucun hôtel de ce genre au Canada. Dans notre chambre, il y avait un énorme bouquet de roses fraîches, et chaque chambre a au moins trois domestiques pour servir les clients. Les chambres sont très grandes, très propres, d'un luxe incroyable. Je n'avais jamais vu cela auparavant. Mais l'injustice de cette situation m'a empêchée de l'apprécier.

Devant mes yeux il y avait toute cette foule silencieuse et affamée.

Q. Combien de temps êtes-vous restée à Bombay?

R. Quatre jours. C'était trop. Je crois que ce n'est pas une bonne idée d'aller à Bombay ou à Calcutta pour commencer son séjour, parce que cela va attrister tout votre voyage.

Q. Voulez-vous dire que la misère est plus grande dans ces deux villes que dans le reste du pays?

R. Je ne crois pas, mais elle est seulement plus visible. A Bombay par exemple, il y a six millions d'habitants, et le quart de cette population vit dans les rues, faute d'avoir un toit. Ils naissent, vivent et meurent dans la rue – un million et demi – trois fois la population de Winnipeg. Alors ça se voit.

Q. Après Bombay, où êtes-vous allés?

R. Nous sommes allés à New Delhi, où nous attendaient mes beaux-parents qui y habitent depuis deux ans.

Q. Est-ce que votre impression de New Delhi a été semblable à celle de Bombay, ou étiez-vous déjà un peu habituée?

R. Pas habituée, non, car je n'y serai jamais. Seulement la misère, bien qu'existante, était un peu moins visible à New Delhi, mais Old Delhi étale davantage sa misère. Les gens souffrent encore plus si c'est possible car il fait plus froid à Delhi qu'à Bombay. Et maintenant c'est l'hiver là-bas.

Q. Comment vivent vos beaux-parents, est-ce qu'ils ont un peu de confort?

R. En comparaison des autres gens, ils en ont, mais nous ne pouvons absolument pas comparer avec la vie d'ici. Mon beau-père est doncteur mais ils vivent très simplement.

Q. Pensez-vous que vos enfants oublieront un jour ce qu'ils ont vu?

R. J'espère que non. C'est une bonne éducation pour des enfants qui n'ont jamais souffert. Tout le monde devrait savoir et voir cela. Ensuite personne n'aurait le courage de se plaindre – car, moi-même, qui croyais connaître ce qu'était la pauvreté, je sais maintenant que j'étais bien ignorante.

Q. Pensez-vous que cette situation va changer?

R. Elle devrait changer, mais il reste à en trouver les moyens. L'éducation en serait un des plus importants.

Q. L'école n'est-elle pas obligatoire?

R. Elle l'est, mais d'un autre côté, il n'y a pas assez d'écoles et les gens sont trop malheureux pour avoir l'énergie d'y envoyer leurs enfants. Et de plus, quand on est illettré, on ne comprend pas très bien pourquoi nos enfants ont besoin d'aller à l'école. D'autant que pour ces gens, il n'y a pas d'avenir possible.

Q. Combien gagne un ouvrier en moyenne?

R. Ceux qui travaillent font en moyenne 70 dollars par an, 3 roupies par jour – environ 20 cents canadiens. Il y a énormément de chômage. Il faudrait moderniser l'agriculture, car cette dernière comprend 70% du revenu national. Un homme gagne trois roupies, et une livre de beurre coûte 12 roupies, soit environ $1.30. Vous voyez la situation!

Q. Il existe des organisations de charité, qu'en pensez-vous? Sont-elles valables et changent-elles quelque chose?

R. Elles changent la vie de quelques individus, mais le nombre des malheureux est trop grand pour que ce soit efficace. Si vous avez un contact direct avec une organisation là-bas, c'est très valable, car de cette façon, l'argent arrive et est bien employé.

Q. Après avoir côtoyé tant de misère, serez-vous la même personne désormais?

R. Non, jamais. Ce sont des images que je ne pourrai pas effacer.

Q. Retournerez-vous en Inde?

R. Pas en touriste. Si j'en ai le courage je retournerai pour y habiter afin d'aider, mais non pour me promener.

....

S'il se trouve parmi les lecteurs, des personnes qui voudraient aider financièrement, elles peuvent envoyer des dons au journal – Page Entre-Nous – car nous avons un contact direct en Inde, et tout l'argent versé arrive. Il sera envoyé en fin d'année des reçus pour fin d'impôts aux donateurs.

Merci.

"ENTRE NOUS"...

LES "MARRIAGE ENCOUNTERS"!

J'ai recueilli pour vous quelques° témoignages de couples qui ont fait un Marriage Encounter (voir La Liberté du 29 janvier, p. 2) et qui ont bien voulu partager leurs impressions, ce que cette expérience fut pour eux. Les voici:

"Depuis quelque temps nous cherchions quelque chose pour nous aider dans notre vie conjugale de tous les jours. Nous voulions quelque chose qui rende notre mariage meilleur. Nous avons découvert le Marriage Encounter. Nous avons vécu ces deux jours ensemble, laissant tout de côté pour mieux se connaître. Notre expérience fut si belle et si enrichissante que nous en bénéficierons toute notre vie. Nous nous proposons d'y retourner prochainement."

(Jeannine et Maurice, 7 ans de mariage)

"Le Marriage Encounter nous a donné l'occasion de nous rapprocher. Tous les couples devraient faire un M.E. et à n'importe quel âge... on en a tous besoin. Ça nous a fait tellement de bien et on en a tellement joui que nous voulons y retourner."

(Emilie et Charles, 35 ans de mariage)

"Pour nous deux ce fut un moment d'arrêt pour évaluer notre vie. C'est un arrêt nécessaire, même INDISPENSABLE qui nous a beaucoup rapprochés l'un de l'autre. Il faut absolument prendre le temps de s'arrêter..., sans cela on est pris dans une course folle qui, bien loin de nous rapprocher, souvent nous éloigne l'un de l'autre. Du Marriage Encounter on en retire en autant qu'on participe..., il faut y aller l'esprit ouvert. On a découvert quelque chose... comme un petit secret bien à nous... On se sent riche!"

(Gisèle et Léo, 17 ans de mariage)

"Nous avons beaucoup aimé ça. Nous n'avons pas appris de choses tellement nouvelles... mais nous avons appris à parler, à écouter, à discuter ensemble tous les deux."

(Anita et Albert, 7 ans de mariage)

"Pour nous ce fut une occasion d'apprendre à mieux se connaître... il y avait plusieurs sujets que nous n'avions jamais pensé de discuter avant. Les questions nous 'forcent' à penser et le fait d'écrire nous aide à tout dire ce qu'on ressent. Les cérémonies liturgiques nous ont beaucoup impressionnés et toute l'ambiance de la maison (paix, tranquillité,) nous aide à mieux réfléchir. Le prêtre, en particulier, nous a profondément impressionnés en étant si humain. Il nous semble qu'en temps de crise ou d'un problème, ce serait notre premier point de contact pour trouver du réconfort. Nous encourageons les couples, surtout les jeunes à faire une telle expérience."

(Alice et Julien)

"Le Marriage Encounter a amélioré les bonnes relations qui existaient déjà.

Ça nous a permis des échanges en profondeur sur des sujets importants proposés par l'équipe. Ça favorisé une connaissance et une acceptation de soi-même qui a contribué à mieux connaître et mieux comprendre son conjoint.

Pour nous, jeunes mariés, c'est un tremplin d'espoir et d'optimisme dans l'avenir."

(Suzanne et Norbert 1 1/2 ans de mariage)

Il n'y a pas d'âge pour faire un Marriage Encounter. Il suffit de vouloir vivre encore plus pleinement cette vie à deux!

Il y a de l'espoir pour la société lorsque sa base, le couple, est uni et solide.

L'Année de la Femme peut devenir une année riche pour la femme, pour le couple, pour la famille.

Quelle meilleure façon de contribuer à enrichir la société toute entière!

La Maison de Retraites 'Villa Maria' à Saint-Norbert offre des Marriage Encounters en langue française, les 14-15-16 février prochain.

Si vous êtes intéressés, appelez Villa Maria, tél.: 269-2114.

Dates à venir: 18-20 avril, 2-4 mai.

Bienvenue!

C. M.

VOUS AVEZ LE DERNIER MOT

N'oubliez pas de nous envoyer vos suggestions pour "La Femme du Mois" aussitôt que possible, au soin de La Page Entre-Nous de La Liberté.

****

Pendant que l'on se plaint que le coût de la vie grimpe continuellement, il me semble que les gens n'ont jamais autant voyagé. Et vous, où êtes-vous allée?

LE BAL DU GOUVERNEUR

Le Bal du Gouverneur doit avoir lieu le samedi 22 février à l'hôtel Fort Garry. Même si le costume n'est pas de rigueur, pour celles qui aimeraient se confectionner une robe, il est encore temps, avec l'aide des Patrons Butterick no 3939 ou 4003, ou celui de McCall, no 4381. En vous servant, soit de vieilles nappes, de vieux rideaux, de vieilles tentures, etc., de corsages de vieilles robes en tissu de satin, velours, brocart, satinette, faille, coton ou même dentelle, vous réussirez à vous confectionner une robe élégante de l'époque 1870.

Les couleurs en vogue étaient le rose, le lilac, le vert et même le violet. On portait la crinoline, la tournure de derrière de jupe, les bas blancs, les souliers noirs, bronzés ou blancs et même le mocassin; un camée ou médaillon suspendu à un ruban de velours attaché autour du cou; des boucles d'oreilles pendantes, une petite bourse attachée à la ceinture de la robe et des gants blancs très courts.

Choisissez ce que vous désirez porter, que ce soit de l'époque 1870 ou 1975 et venez vous amuser au Bal du Gouverneur.

DEFINITION DU MOT BOURREAU: Tireur qui ne manque jamais son cou.

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

ST VITAL

Saviez-vous que notre Y.M.C.A. sur le chemin no 1, angle Fermor, offre des programmes français pour les enfants? Il y a toujours la possibilité d'avoir un groupe français soit à la pré-maternelle soit au programme de gymnastique et natation pour les petits ou encore dans le nouveau programme "Stay and Play" qui est offert aux enfants de 3 à 5 ans, les samedis après-midi, de 1h30 à 4h30.

Les enfants auront accès à des activités telles que le bricolage, la musique, la lecture, les jeux avec le sable et l'eau, les casse-tête et la natation. Les parents ne sont pas tenus d'accompagner leur enfant durant les activités. On leur demande seulement d'aider leur enfant à se vêtir en sortant de la piscine à 4h30.

Chaque enfant sera membre d'un petit groupe et surveillé par un chef bien entraîné. Il y a une session en marche présentement et une autre débutera le samedi 12 avril. Chaque session est de 8 semaines et le coût est de $25.00. Pour plus d'information adressez-vous au 233-3476.

Le YMCA est prêt à nous offrir du français! Si nous ne l'encourageons pas dans ses efforts ne soyons pas surpris s'il ne nous en offre plus d'ici quelque temps. Pensez-y bien! Huit samedis après-midi où votre enfant pourra s'amuser en français et vous pourrez... ou... ou... encore...

Soirée "CANAYENNE"

N'oubliez pas non plus notre soirée du 28 février. Les billets sont en vente par les personnes suivantes:
Raymonde Desrochers, 253-1339; Gérald Dubé, 247-4823; Paul Préfontaine, 233-4915; Gisèle Dupasquier, 256-2718.

Le coût est de $2.50 par personne et à ce prix vous avez une soirée animée et un buffet chaud à la Canayenne. Venez en grand nombre au Club Glenlee, au 176, avenue Worthington à Saint-Vital.

île-des-chênes grande-pointe

C'est au début de janvier qu'avait lieu, au Centre récréatif Ile-des-Chênes, une soirée récréative pour les personnes du Club d'Age d'Or "Heureuse Vieillesse" à l'occasion de laquelle, le président, M. Alex Arnould, et la secrétaire, Mme Délia d'Auteuil, en profitèrent pour expliquer aux gens présents les buts et les objectifs d'un Club pour personnes âgées.

Tous s'amusèrent très bien à divers jeux, soit aux cartes, aux dames ou bien à danser sur un bel air du bon vieux temps. C'est au cours du goûter que nous chantions "Bonne Fête" à Emile Abraham qui célébrait ce jour-là son anniversaire de naissance. Merci bien et à la prochaine!

Les cours de Yoga recommenceront à Ile-des-Chênes le 11 février, sous la direction de Lorraine Trudeau. Le premier cours à 7h30 p.m., sera une session d'introduction et de démonstration (gratuite) des bienfaits du Yoga. Ensuite, neuf semaines pour $9.00. C'est une aubaine. Prière de le laisser savoir à vos parents et amis.

Nous aimerions rappeler à tous les parents et amis des élèves de l'école Ile-des-Chênes, que notre Boîte à Chansons aura lieu le vendredi 14 février 1975, à 8 heures du soir, au gymnase de l'école. Le thème "Explosion d'Amour", ainsi que l'entrain des jeunes chanteurs sauront vous amener à jouir et à apprécier les talents musicaux de nos artistes locaux. L'invitation est lancée à tous.

Les élèves de la neuvième année de l'école Ile-des-Chênes désirent remercier toutes les personnes qui leur sont venues en aide lors du "Skate-a-ton". C'est grâce à eux que le "Skate-a-ton" a été un véritable succès. Un grand merci à tous pour leur encouragement. C'est dans ce même esprit d'entraide que la Chambre de Commerce organisait la semaine dernière, une soirée sociale, justement pour les jeunes voyageurs de la neuvième année qui doivent se rendre au Québec en juin. Un grand merci à la Chambre de Commerce. Nous voyagerons en pensant à vous tous.

st-boniface

Comme tous les ans, LOISIRS CHEZ-NOUS offre aux citoyens de St-Boniface, âgés de 60 ans et plus, un service gratuit D'EXPERTS COMPTABLES pour la déclaration de l'"Income Taxe". Les personnes désirant profiter de ce service doivent avoir un revenu inférieur à $5,000.

Il est impossible cette année de prendre rendez-vous directement aux Loisirs. Pour obtenir ce rendez-vous il faut appeler, 943-9018 à partir du 24 février. Les experts comptables seront à votre disposition de 5h à 9h du soir, le 10 et le 12 mars.

S'il vous est impossible de venir le 10 ou le 12 mars, vous pourrez aller dans un autre centre AGE AND OPPORTUNITY; il y en a 10 dans Winnipeg; après ces dates, il vous faudra alors appeler le même numéro, 943-9018, mais vous pouvez le faire jusqu'au 21 mars.

Pour tous renseignements appeler Mme Parenty, au 233-7973.

st-eustache

Le 8 juillet 1806, Alexander Henry The Younger écrivait ceci dans son journal du "White Horse Plains".

"Une tradition parmi les Métis français veut que la plaine de l'Ouest ait reçu son nom du cheval blanc qui a rôdé dans la région pendant plusieurs années sans avoir pu être appréhendé."

Plus de cent années avant l'arrivée du premier homme blanc, les Indiens avaient entrevu le cheval blanc galopant à travers la prairie. Tous étaient familiers avec son histoire. C'était une fable. Ils ne se laissaient pas de la répéter et de l'entendre car elle maintenait vivantes les vieilles haines tribales et aussi la soif de la vengeance.

A un point situé à environ 18 milles à l'ouest de la jonction des rivières Rouge et Assiniboine, cette dernière décrit une belle courbe. C'est là que, depuis un temps immémorial, les Cris et les Assiniboines préféraient faire leurs réunions. C'est là que les deux nations amies se rencontraient pour danser, fêter et écouter les conseils de leurs plus savants hommes de médecine.

La région du Cheval Blanc comprend les gens de Fannystelle, Elie, St-Eustache, St-François-Xavier, Saint-Laurent et St-Ambroise. Et pour ceux qui l'ignorent St-Eustache se situe à environ 30 milles à l'ouest de l'endroit où la rivière Assiniboine se jette dans la rivière Rouge.

ST-VITAL

A St-Vital, le Conseil Régional organise sa "Première Soirée Canayenne", une soirée canayenne pour tous les francophones de la Grande-Ville. La date de cette soirée est le vendredi 28 février au Centre Communautaire Glenlee, St-Vital.

RÉSERVEZ CETTE SOIRÉE ET VOUS N'AUREZ PAS À LA REGRETTER

On vous promet un paquet de fun. On obtient son billet au guichet du Centre Culturel ou en approchant un des représentants régionaux :

RAYMONDE DESROCHERS	253-2195
LISE BISSON	253-1339
GISÈLE DUPASQUIER	256-2718
GÉRALD DUBÉ	247-4823

Le personnel de la S.F.M., ainsi que plusieurs représentants des régions Grande-Ville, ont aussi des billets à disposer.



Cette photo fut prise lors du stage de formation pour animateurs des provinces de l'ouest à Fort Qu'Appelle, Sask. La session du 27 au 31 janvier fut animée par Hubert Gauthier et Roland Marcoux.

GRANDE-VILLE

Cours de gardiennes :

trois régions dans la Grande-Ville offriront ce cours. On vous donne les dates auxquelles les cours débutent pour être certain que vous assistiez à la première session :

pour le Parc Windsor :	22 février
Saint-Vital :	11 février
Saint-Norbert :	1 mars

Bonne chance aux jeunes gardiennes.

Cours de yoga :

S'il y a des personnes, dans la région de St-Norbert, intéressées à suivre un cours de yoga, communiquez avec Mme Denise Dupuis au 269-3730.

On invite aussi les personnes de Fort Garry et de Fort Richmond à s'inscrire.

ANNIVERSAIRES des membres du Régime de Sécurité Familiale

M. Adrien Lajoie, Sainte-Anne .... du 8 février
M. Stanislas Fisette, Saint-Pierre .... du 12 février

ASSOCIATION DES SCOUTS :

Un "Vin et Fromage" aura lieu le samedi 15 février prochain à 20h00 en la salle Béliveau (sous-sol de l'église Saints-Martyrs, rue Dussault, Parc Windsor).

Sont chaleureusement invités : anciens, parents et amis.

SFM vous La informe 233-4915

PRÉCIEUX-SANG

Le Conseil régional a mis sur pied un cours de leadership qui débutera le lundi 3 mars. C'est Rita Lécuyer qui animera le cours et elle l'adaptera selon les besoins des personnes qui s'initient au leadership ainsi que de celles qui ont suivi les sessions l'année dernière.

Pour s'inscrire, communiquer avec Léa Fenez au 233-1888.

FRANCOPHONES DU PRÉCIEUX-SANG :

Le Conseil Régional (Région du Précieux-Sang) de la Société Franco-Manitobaine invite tous ses citoyens francophones à assister à sa Réunion Annuelle qui se tiendra au Centre Communautaire du Précieux-Sang le mercredi 26 février 1975 à 8 heures. Il y a beaucoup de choses importantes à discuter et tous devraient se faire un devoir d'y assister.

st-georges

Un foyer pour personnes âgées est actuellement en construction; les portes seront bientôt ouvertes, pour le bonheur des résidents. C'est à espérer que ce projet remplira les besoins de la région.

Cette construction est sous la direction de "Manitoba Housing and Renewal Corporation", comprend quinze suites qui peuvent servir pour un couple ou une personne seule. Il y a deux salles communes, un grand corridor, douze pieds de large, qui traverse d'un bord à l'autre de la bâtisse. Chaque suite a sa porte d'entrée par le corridor, mais a aussi une deuxième porte de sortie qui va dehors. Chaque deux suites a sa petite terrace qui pourra être employée comme parterre ou jardin. La suite est de douze par trente-six pieds comprenant salon, cuisine, salle de bain, chambre à coucher avec garde-robe et plusieurs armoires pour remise. Une suite a été spécialement construite de façon à accommoder une personne dans une chaise roulante.

Le foyer est situé sur les bords de la rivière Winnipeg. L'emplacement est assez vaste pour avoir des jardins. Au printemps les parterres et les gazons vont parfaire le tout.

Notre foyer sera alors le plus beau et le mieux localisé de toute la province.

La date de l'ouverture n'a pas encore été déterminée, mais le projet semble être à date. A moins d'un délai imprévu, on prévoit l'ouverture sous peu. Plusieurs ont rempli leurs applications; mais s'il y a d'autres personnes intéressées à avoir plus de renseignements elles peuvent contacter le comité, soit Mmes Florence Vincent, Lorette Larocque, Eugénie Vincent et Eliane Boulet à Saint-Georges.

Le Comité

(Eliane Boulet)

lorette

S'il y a d'autres mamans intéressées à se joindre au groupe mini-francophone, veuillez contacter Jeannine au 2220. Un renouvellement d'inscription aura lieu au cours du mois de février 1975.

Plusieurs couples de Lorette sont partis par avion passer une quinzaine de jours en Jamaïque pour y jouir du beau soleil. Ce sont MM. et Mmes Marcel Roch, Jean Landry et Laurent Johnson. Nous leur souhaitons un beau voyage, du soleil et du plaisir.

Comme par les années passées, le carnaval d'hiver, organisé par le Centre sportif, aura lieu le 28 février et les 1er et 2 mars. Le choix des candidates pour Reine est déjà fait, mais on fera connaître leurs activités plus tard dans La Liberté.

Le 14 février, les chanteurs, Gérald Paquin et Gérard Jean (Ziz) donneront un concert à l'école durant la journée pour les élèves, et le soir, le public est invité à venir en grand nombre les encourager.

A l'assemblée mensuelle du 3 janvier 1975, à la salle municipale, Donat Lavallée fut élu par acclamation conseiller du village pour un terme de trois ans.

Trente-trois personnes suivent un cours de capitonnage à l'école secondaire tous les mercredis et jeudis soir. L'instructeur, Richard Thibodeau, connaît bien son affaire, et les étudiants en sont des plus satisfaits.

La légende du cheval blanc

C'est à partir de l'origine de ce nom que l'on doit semble-t-il retracer l'histoire de ce cheval blanc des plaines de l'Ouest. Au tout début, cette histoire fantastique fut peut-être transmise d'abord d'oreille à oreille! De nos jours, on ne croit guère, n'est-ce pas, à des histoires de fantômes ou d'esprits... Voici la légende du cheval blanc.

Avant que l'homme blanc ne vienne habiter ces plaines, une tribu errante d'Indiens était établie sur les bords d'une rivière majestueuse, qui, plus tard, prit le nom de la tribu: les Assiniboines. Deux tribus guerrières habitaient chaque côté de l'Assiniboine: c'étaient les Cris et les Sioux.

Le chef des Assiniboines avait une belle jeune fille. Ses traits ravissants avaient captivé le coeur de deux jeunes guerriers qui la recherchaient en mariage. Le problème consistait dans le fait que les prétendants appartenaient aux tribus guerrières. L'un d'eux appartenait à la tribu des Sioux dont les terres s'étendaient au sud jusqu'à Devil's Lake; l'autre était un joli Cri du Lac Winnipegosis. Le guerrier Cri était probablement plus favorisé que son rival, car il possédait un très beau cheval, rapide et puissant. Ce dernier semblait avoir une force supra-terrestre. En retour de sa fille, le chef des Assiniboines devait recevoir cette belle bête comme cadeau. Le chef ne pouvait résister à ce "démon blanc", comme les Indiens l'appelaient. Ainsi, il consentait à donner en mariage sa fille au guerrier Cri.

Les Cris ignoraient qu'un traître était caché dans leur camp. Les Assiniboines avaient un homme-médecin qui était un agent de la tribu Sioux. Aussitôt qu'il apprend la décision du chef, il dépêche immédiatement un messager pour avertir le camp des Sioux.

Le chef des Assiniboines, craignant une attaque des Sioux, compléta rapidement les préparatifs du mariage. Ils firent la cérémonie en hâte, mais il était trop tard.

Déjà, un nuage de poussière s'élevait au loin lorsqu'un coureur cria "Sioux". "Prenez ma fille et fuyez pour sauver votre vie" lance le chef Assiniboine au Cri. Ce dernier place la nouvelle mariée, comme un guerrier sait le faire, sur le cheval blanc reçu en cadeau. Ensuite, il monte un coursier gris et ils s'enfuient devant les Sioux. Mais ils n'ont pas eu de chance. Le guerrier Sioux et ses compagnons les découvrirent. Au lieu de s'attaquer aux Cris, ils se lancèrent à la poursuite du jeune couple. Le marié et la mariée s'enfuirent sur les coteaux en serpentant à travers les arbrisseaux qui bordaient le chemin. Il n'était pas facile de camoufler l'étalon blanc, car le guerrier Sioux avait les yeux rivés sur lui.

Il est évident que le coursier gris ne pouvait pas rivaliser avec le cheval blanc. La mariée indienne refusa de devancer son mari. Les Sioux les rejoignirent, ce n'était plus qu'une question de minutes avant que le couple ne trouve la mort. Les flèches les transpercèrent.

Les Sioux capturèrent le coursier gris. Quant au cheval blanc, plusieurs années se passèrent sans qu'on ait pu le capturer. Plus d'une fois, il a été vu errant dans les plaines du côté sud de l'Assiniboine, parfois se nourrissant de l'herbe luxuriante, d'autres fois, galopant au clair de la lune. Son épaisse crinière et sa queue longue et gracieuse flottaient au vent de la prairie. Certains disent que l'âme de la fille est passée dans le corps du cheval. C'est ainsi, jusqu'à ce jour, que galope dans les prairies sa forme fantomatique dont les sabots ne semblent pas toucher la terre. Tout cela inspire la crainte à tous ceux qui voient cette bête blanche, si toutefois ils la voient.

LA FOURCHE de St-Pierre

COLLABORATION SPÉCIALE
MARCEL CÔTÉ 433-7716
DENIS GRÉGOIRE 433-7121
ANNE-MARIE ROY 433-7906

LE BÛCHERON



Photo par R. Bérard

M. Léo Gélinas, ancien bûcheron âgé de 70 ans, possède le nouveau titre de M. Bûcheron. En effet, M. Gélinas représentera St-Pierre à l'occasion du Festival du Voyageur à St-Boniface. Durant toute la semaine du Festival, sa demeure sera une cabane qu'il a construite lui-même, aidé de copains, et qui ressemble à celles qu'on occupait dans les chantiers de l'ancien temps. Il s'attend qu'environ 10,000 à 12,000 enfants des écoles du Manitoba iront le visiter.

Saint-Pierre aura aussi son char allégorique qui prendra part au défilé. Vous y verrez M. le Bûcheron avec sa hache, sa scie et enfin tout l'équipement nécessaire qu'on a besoin dans un chantier.

LA REINE



Photo par R. Bérard

CARNAVAL DES JEUNES

On dira longtemps que le Carnaval des jeunes fut un vrai succès. Il y avait de tout: de la bonne musique, du beau chant, et surtout le couronnement de la Reine. Les trois candidates étaient si jolies, que si le concours en avait été un de beauté, on aurait eu de la difficulté à choisir une Reine, mais c'était un concours de popularité, c'est-à-dire que celle qui vendait le plus de billets était couronnée. Ce fut Mlle Carmen Rivard qui rapporta la palme. Son père, M. Aimé Rivard, était tout fier de poser le beau manteau de velours rouge sur les épaules de sa fille. Félicitations Carmen.

SOIRÉE SCOUTE

M. Léon Gagnon, chef des Scouts, lance une cordiale bienvenue à tous les gens de St-Pierre, St-Malo et des environs à la soirée annuelle du mouvement scout. Ce sera un Vin et Fromage qui aura lieu le 15 février, à la salle Sts-Martyrs du Parc Windsor. Venez encourager nos jeunes.

hors d'ordre



On dit souvent "une vie de chien" et il semble en effet que le pauvre épagneul qui est sur le point d'être étouffé par la très belle Brigitte Bardot n'aime pas tellement son rôle. Et savez-vous comment s'appelle cet étrange animal? "Betterave"! Voilà en effet le surnom que la jeune artiste, la millionnaire du cinéma a donné à ce quadrupède chanceux. Dire qu'il y a des milliers de bipèdes (hommes) qui donneraient beaucoup pour être dans une telle situation et ils se laisseraient bien volontier étouffer à mourrir de plaisir dans les bras de celle que l'on a surnommé la déesse du cinéma.

RIO DE JANEIRO - Les autorités du Brésil redoublent leurs efforts contre un nouvel ennemi très dangereux: le super-rat.

Le pays mène déjà une guerre sans précédent contre les rats dont la population augmente à vue d'oeil et qui sont responsables de 300 morts, de 2,000 cas d'hospitalisation et de dommages évalués à $85 millions de dollars, chaque année.

On dit que ce rôdeur venu d'Europe, clandestinement bien entendu à bord de bateaux, s'est considérablement développé pour atteindre une taille remarquable. Bien plus, il a développé une sorte d'immunité contre les poisons habituellement connus.

Les rats répandent certaines maladies, incluant le typhus. Ils attaquent même les gens. Dans l'Etat de Pernambuco, deux bébés ont eu la tête rongée par les bêtes hideuses.

Dans la capitale fédérale de Brasilia, le département de la santé procède lui-même à la chasse permanente aux rats, en tuant au moins 30,000 chaque mois.

Mais le problème est loin d'être résolu.

DÉCOUPEZ ICI

Ici Radio-Canada

Programme
de la télévision

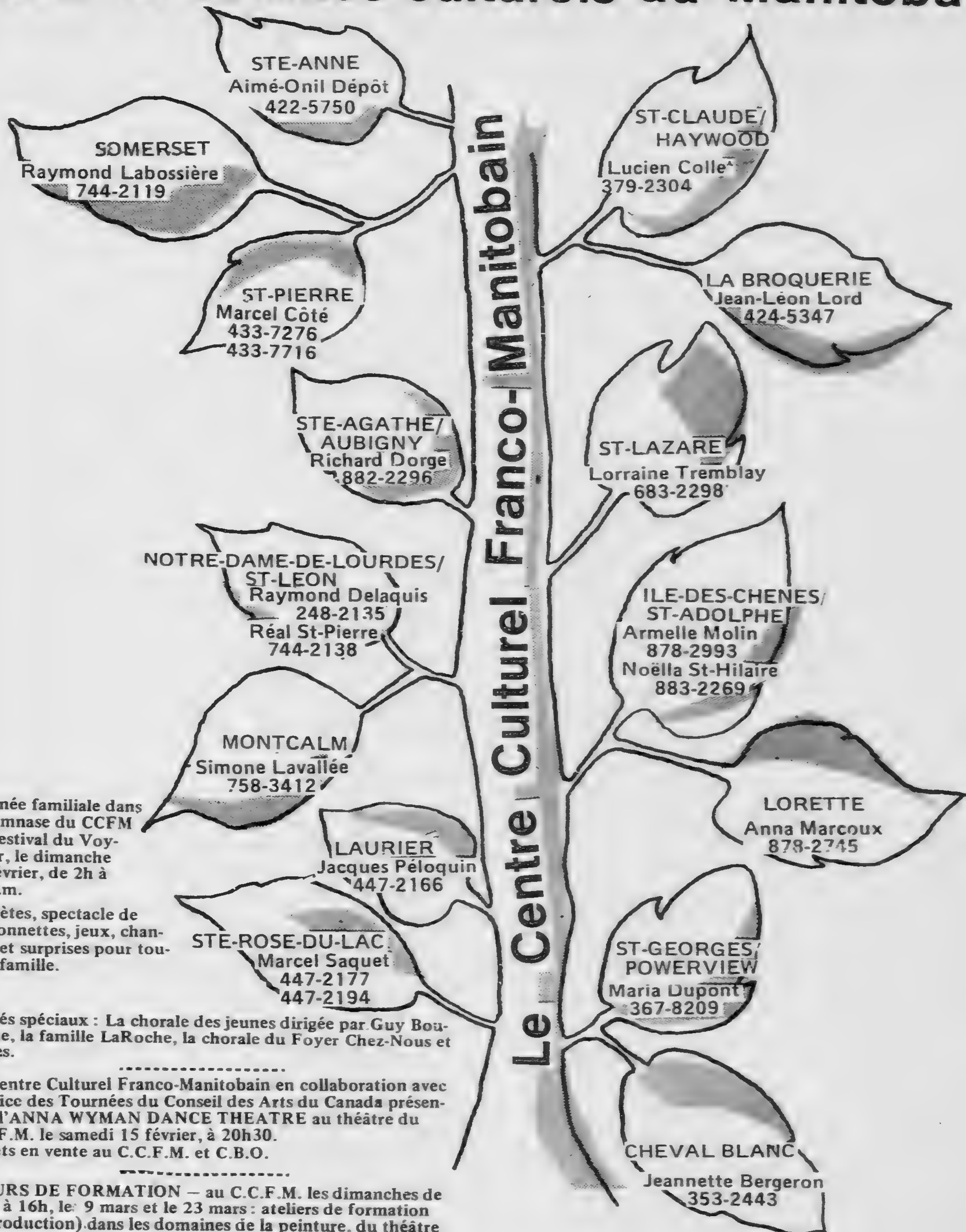
Semaine du
15 au 21 février 1975

cbwft
CÂBLE 10



Actualités 24 et
le Festival du Voyageur

Les 15 comités culturels au Manitoba



Journée familiale dans le gymnase du CCFM au Festival du Voyageur, le dimanche 23 février, de 2h à 8h p.m.

Saynètes, spectacle de marionnettes, jeux, chansons et surprises pour toute la famille.

Invités spéciaux : La chorale des jeunes dirigée par Guy Boulianne, la famille LaRoche, la chorale du Foyer Chez-Nous et autres.

Le Centre Culturel Franco-Manitobain en collaboration avec l'Office des Tournées du Conseil des Arts du Canada présentera l'ANNA WYMAN DANCE THEATRE au théâtre du C.C.F.M. le samedi 15 février, à 20h30.
Billets en vente au C.C.F.M. et C.B.O.

COURS DE FORMATION — au C.C.F.M. les dimanches de 10h à 16h, les 9 mars et le 23 mars : ateliers de formation (introduction) dans les domaines de la peinture, du théâtre et de l'art du tissu, qui comprend le macramé, le tricot, le crochet et le tissage. L'inscription, qui comprend le repas du midi et matériaux nécessaires, est de $16 pour les deux ateliers d'introduction dans une discipline.

GÉNIES EN HERBE 1975

Nos GENIES EN HERBE manitobains reviennent au petit écran dès lundi à 19h00.

Tous connaissent maintenant la formule de GENIES EN HERBE, une série qui met en évidence les connaissances et la rapidité des étudiants de nos écoles francophones.

Cette année, CBWFT vour présentera 15 émissions de cette série. Tout d'abord, vous verrez une série de sept émissions mettant aux prises des équipes de Somerset, La Broquerie, Elie, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Pierre, Ste-Anne, Louis Riel et du Collège de St-Boniface. L'équipe gagnante de cette première série devra faire face aux gagnants de la seconde série de sept émissions qui seront enregistrées à la fin de février.

Voici donc un horaire des sept premières parties qui seront diffusées chaque lundi à 19h00 à compter du 10 février :

10 fév.	Somerset	vs	La Broquerie
17 fév.	Elie	vs	Collège de St-Boniface
24 fév.	N.-D.-de-Lourdes	vs	Saint-Pierre
3 mars	Louis Riel	vs	Ste-Anne
10 mars	gagnants no 1	vs	gagnants no 2
17 mars	gagnants no 3	vs	gagnants no 4
24 mars	gagnants no 5	vs	gagnants no 6

Soyez donc des nôtres lundi à 19h00 pour la première émission de GENIES EN HERBE 1975.

jeudi 20 février

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES ORALIENS
« L'Épicerie ».

9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
« Le Bain de Picot ».

9h45 EN MOUVEMENT
«Bras». Les mouvements «trimm». Participation de Claude.

10h00 MINUTE MOUMOUTE!
Avec Suzanne Garceau et Alain Gélinas. Musique: Mario Bruneau. Textes: Raymond Plante, Danièle Simpson, Daniel Cadet, Michel Rivard, Serge Thériault et Jean-Pierre Plante. Réal.: R. Gariépy.

10h15 FABLIO, LE MAGICIEN
« Le Meunier, son fils et l'âne ».

10h30 DÉPART

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Ginette Reno se régale d'une mousse au sirop d'érable.

11h30 HISTOIRES SANS PAROLES ●
« Le Taximan maître nageur ». « Le Pionnier ». « Un mariage mouvementé ». « David et Goliath ».

12h00 LE MONDE EN LIBERTÉ
« Communications ».

12h30 LES COQUELUCHES
Invitée: Marthe Fleurant. Réal.: Laurent Larouche.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Jean Letarte.

14h30 CINÉMA ●
Le Sillage de la violence. Drame psychologique réalisé par Robert Mulligan, avec Steve McQueen, Lee Remick et Don Murray. Au Texas, un homme récemment libéré de prison croit avoir un talent de compositeur et de chanteur. La mort de sa mère provoque chez lui une crise qui le fait renvoyer en prison (USA 64).

16h00 BOBINO

16h30 GRUJOT ET DÉLICAT
Textes: Jean Besré. Avec Lise LaSalle, Gisèle Mauricet, Monique Joly, François Tassé, Benoît Girard et Clémence Desrochers. « Le Thé menteur ».

17h00 TARZAN
« La Pierre de sang ». Des aventuriers convoitent la pierre précieuse que garde un roi indigène.

18h00 ACTUALITÉS 24
Animateurs: Georges Paquin et Daniel Poulin.

19h00 TEMPOREL
Avec Geoffrey Bayldon, Robin Davies, Charles Tingwell et Neil McCarthy. Réal.: Quentin Lawrence. « Le Cercle magique ».

19h30 LES GRANDS FILMS
Sissi face à son destin. Drame historique réalisé par Ernst Marischka, avec Romy Schneider, Karlheinz Boehm, Magda Schneider et Josef Meinrad. Après un séjour en Hongrie où elle a charmé quelques rebelles, Sissi rentre à Vienne auprès de son mari. Elle a cependant contracté une maladie de poitrine qui exige un traitement dans des pays au climat plus doux (Aut. 57). Présentateur: Jacques Houde.

21h30 DESTINATION: MONDE
Jeu questionnaire qui met à l'épreuve les connaissances touristiques des participants. Recherche et textes: Gilles Parizeau. Animateur: Jean Duceppe. Réal.: Lise Chayer. « L'Espagne » (3e de 4).

22h00 LA FLÈCHE DU TEMPS
Magazine scientifique. Animateur: Paul-Émile Tremblay. « L'Énergie géothermique ». Une nappe d'eau du bassin parisien fournit des calories pour satisfaire à certains besoins énergétiques. En Californie, on utilise l'énergie géothermique provenant des geysers. Invités: François Maugis, Société technique de géothermie, France; Alain Gringarten, ministère de l'Industrie et de la recherche, France, et André Lagarde, Institut français du pétrole, France. — « Prises d'eau et dérivation provisoire à L.G. 2, Baie James ». Au laboratoire d'hydraulique Lasalle, on poursuit différentes expériences sur modèles réduits; on étudie la dérivation provisoire sur la rivière La Grande, à l'aide de l'un de ces modèles. Invités: MM. René Hausser et Richard Boivin, laboratoire d'hydraulique Lasalle. Recherches: Bernard Houde. Réal.: Jean Martinet.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23h00 APPELEZ-MOI LISE
Lise reçoit ce soir Les Séguin.

24h00 JEUX D'HIVER DU CANADA

24h15 LES ÉVASIONS CÉLÈBRES
« Le Comte de La Valette », avec Robert Etcheverry et Pierre Massimi. Vaincu à Waterloo, Napoléon demande à La Valette de l'accompagner en exil. Mais celui-ci refuse. Il ne peut quitter sa femme enceinte. Réal.: Cristian-Jaque et Jean-Pierre Decourt.

vendredi 21 février

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES ORALIENS
« Madame Pointue vendeuse ».

9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
« Les Esquimaux de Centour ».

9h45 EN MOUVEMENT
« Conditionnement physique général ». La douleur lombaire habituelle. Participation d'un groupe des Jeux d'hiver, à Rimouski.

10h00 AU JARDIN DE PIERROT
« La Borne fontaine ».

10h15 CLAK
Thème: « Grand - petit ». Réal.: Guy Comeau.

10h30 DÉPART

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette propose à Yves Corbeil un pain aux bananes et un pain aux dattes et noix.

11h30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
« Du Mexique à l'Alaska ». Images d'animaux et de plantes recueillies sur les côtes du Pacifique, du Mexique à l'Alaska.

12h00 MINI-FÉE
« Une jeune fille de bonne famille ».

12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Clairette et Dany Alain. Réal.: Alex Page.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
« Nos yeux organes précieux ou accessoires ». Les femmes sacrifient-elles la qualité de leur vue aux accessoires de mode tels que verres fumés? Les éclairages et la télévision sont-ils néfastes? Invitée: le docteur Line Chevrette, ophtalmologiste. Recherches et entrevue: Nadia Ghalem. — Josée Desjardins, conseillère en mode, revient de Paris avec une collection printannière de prêt-à-porter. Les bijoux-sculpture et transportables de Jean Letarte. — « Du mouton à la tapisserie ». Yolande Dupuis-Leblanc, peintre-lissier, explique le cheminement d'une tapisserie depuis la tonte du mouton jusqu'à la réalisation de l'œuvre d'art. — Une journée avec une femme millionnaire, mère de quatre enfants. Minou Petrowski l'interviewe. Monteur des films: Michel Clément. Anim.: Aline Desjardins. Réal.: Monique Renaud.

14h30 CINÉMA ●
La Vengeance du faucon d'or. Aventures réalisées par C. L. Bragaglia, avec Anna Maria Ferrero, Massimo Serato et Nadia Gray. Deux nobles familles siennoises sont aux prises depuis des siècles. La dame de l'un des clans décide d'y mettre fin.

16h00 BOBINO

16h30 LE MAJOR PLUM-POUDING
« Le Gênant Génie ».

17h00 MARCUS WELBY, M.D.
Avec Robert Young, James Brolin et Elena Verdugo.

18h00 ACTUALITES 24
Animateurs: Georges Paquin et Daniel Poulin

19h00 POUR TOUS
Le Chevalier de Pardaillan. Film réalisé par Bernard Borderie, avec Gérard Barray, Michèle Grellier,
18h30 Jean Topart et Gianna Maria Ca-
19h30 nale. En 1588, une jeune bohémienne est enlevée par le duc de Guise qui la sait d'origine royale et veut l'épouser. Le chevalier de Pardaillan se fait son défenseur.

20h30 AVEC LE TEMPS
Téléroman de Louise Matteau et Normand Gélinas. Avec Louise Matteau, Normand Gélinas, Robert Maltais, Véronique Le Flaguais, Marthe Nadeau, Marc Messier et Colette D'Orsay. François est amoureux mais se sent incapable d'avouer ses sentiments. Avec l'aide de Ghislain et Pierre, Danielle essaie de découvrir son secret. Réal.: Jean Picard.

21h00 HORS SÉRIE
Le Grand Amour de Balzac. Avec Pierre Meyrand, Beata Tyszkiewicz, Zdislaw Mrozewski et Henri Machalica. « Madame Honoré de Balzac » (7e).
Balzac est accueilli à Wierchownia par Eve, Anna et Georges. Il doit repartir au plus tôt pour Paris où il assiste à la Révolution. À son retour à Wierchownia, il est terrassé par une crise cardiaque.

22h00 DOSSIERS
« L'Élevage du bœuf au Canada » (2e). Rôle des intermédiaires et la planification gouvernementale. Avec MM. Jean-Guy Latulippe, fermier; Lucien Cancade, éleveur, et Gaston Marcq, engraisseur; François Dagenais, économiste de l'UPA; Ferdinand Ouellet, prof. à Laval; Normand Toupin, ministre de l'Agriculture, Qué.; Roland Poirier, sous-ministre de l'Agriculture, Ott., et Claude Dufour, grossiste, Mtl. Recherches: Gil Rémillard. Réal.: J.-C. Marion, de CBOFT

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23h00 APPELEZ-MOI LISE

24h00 JEUX D'HIVER DU CANADA

24h15 CINÉMA
Piège pour un évadé. Drame policier réalisé par Wolfgang Staudte, avec Horst Frank, Christiane Krüger et Heinz Reincke. Un voleur de banque s'évade de prison pour retrouver le butin de son dernier coup et s'enfuir à l'étranger. Il découvre que le magot a disparu (All. 71).

Absente de plusieurs domaines d'activité

Et dans le monde syndical? Pour dix chefs syndicaux, existe-t-il seulement une femme? Et dans le règlement des conflits qui les concernent, combien de femmes sont appelées à donner leur opinion?

Dans d'autres domaines comme ceux du salaire, de la vie quotidienne, de l'éducation, de la santé physique et mentale, est-ce que ce ne sont pas les hommes, la plupart du temps, qui prennent toutes les décisions sans même se donner la peine de consulter les intéressées?

Dans l'histoire en général et dans la nôtre en particulier, quelle part a-t-on octroyée aux femmes? Bien sûr, Guy Breton a exalté l'importance de la présence féminine dans l'histoire de son pays; mais les *Histoires d'amour de l'Histoire de France* ne sont pas prises au sérieux. En Nouvelle-France, c'est la même chose qui s'est produite. Aujourd'hui, quand une journaliste ose affirmer que Jeanne Mance et Marguerite Bourgeois ont véritablement fondé Montréal... tous les hommes lèvent les épaules. Evidemment, il y a beaucoup plus d'historiens que d'historiennes.

La femme considérée comme mineure

Poursuivant le procès, l'accusateur public énumère de nombreux autres domaines où la femme se sent lésée. Dans la fonction publique, par exemple, le tour d'horizon est vite fait: une majorité de barbes et une minorité de jupons. Et face à la loi, maintenant? Dans les cas de divorce, par exemple, combien de femmes doivent se battre âprement pour obtenir une pension alimentaire convenable? Et quand elles ont réussi à l'obtenir sur papier, à quelles démarches aussi humiliantes que répétées ne doivent-elles pas se soumettre pour en recevoir le paiement régulier? Dans trop de cas, la femme se retrouve devant un autre procès pour refus de pourvoir parce que Monsieur l'a oubliée plus ou moins volontairement. C'est un peu la même situation en ce qui concerne le crédit, les successions et les institutions financières où les hommes considèrent toujours la femme comme une mineure.

Pour mettre le point final à ce procès qui pourrait s'éterniser, tellement les femmes en ont gros sur le cœur, l'avocat de la défense évoque la situation de la femme au foyer. Est-elle mieux partagée entre ses quatre murs que devant la loi, au travail ou dans les bureaux de crédit? Bien souvent non.

La reine du foyer: une esclave?

Pour un homme qui admet l'égalité de la femme dans le couple, combien d'arriérés qui la traitent encore comme une esclave soumise? Pour trop de maris, la femme est toujours vue comme une cuisinière et une bonne d'enfants.

Un jury équitable

Un jury composé de six hommes et de six femmes (pour une fois, l'égalité dans la justice) prononcera son verdict après avoir entendu, outre les avocats, les dépositions de nombreux témoins dont la plupart sont des femmes occupant des postes d'action et d'observation.

Ce procès permettra sans doute aux téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada de se rendre compte que l'émancipation véritable de la femme n'est pas encore tout à fait accomplie, même si notre époque a beaucoup progressé en ce domaine.

Mais l'espoir est permis, plus que jamais parce que, comme l'écrit Charles Fourier dans son ouvrage *Théorie des quatre mouvements:* « Les progrès d'une époque dans l'histoire peuvent toujours être évalués par rapport aux progrès réalisés par les femmes vers la liberté, car c'est dans les rapports de la femme à l'homme, du faible au fort, que la victoire de la nature humaine sur la brutalité est la plus évidente. Au degré d'émancipation des femmes se mesure tout naturellement le degré général de l'émancipation. »

Fernand Côté

L'Année internationale de la femme... d'aujourd'hui

Le Service des émissions féminines de Radio-Canada présente, le mercredi 19 février à 21 heures, la seconde émission axée sur l'Année internationale de la femme.

Réalisée par René Verne, animée par Aline Desjardins avec Andrée Thibault comme recherchiste, cette émission spéciale a pour titre **l'Injustice faite aux femmes.**

Une émission sous forme de procès

Qui parle de justice ou d'injustice pense obligatoirement à juge, avocats, accusé, victime, témoins et à tout l'appareil indissociable du prétoire. René Verne présente donc son émission sous la forme d'un procès. Ce procès qui illustre toutes les sortes d'injustice dont se plaignent les femmes sera classé dans la catégorie « plainte contre X ». Comme dans tous les procès il y aura un juge, des avocats, des témoins, des victimes et des accusés.

Ce ne sont pas les pièces à conviction qui manquent. L'avocat de la défense fera état tour à tour de tous les crimes contre la justice perpétrés sur le dos des femmes. On entendra parler de l'injustice faite aux femmes dans le monde du travail: pourquoi les femmes n'ont-elles pas droit comme les hommes aux mêmes salaires pour le même travail? Pourquoi leur barre-t-on la route presque automatiquement quand elles veulent accéder à des postes de commande?

Aline Desjardins



mardi 18 février

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE
9h15 LES ORALIENS
« Milli et la souris ».
9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
« Centour... les amis ».
9h45 EN MOUVEMENT
« Poitrine ». Les mouvements « trimm » sur le plan international. Participation de Claude.
[redacted] MINUTE MOUMOUTE !
Animateurs : Suzanne Garceau et Alain Gélinas. Textes: Daniel Cadet, Jean-Pierre Plante, Michel Rivard, Serge Thériault, Lise Lemay et Jean Renaud. Musique : Mario Bruneau. Réal.: Renault Gariépy.
10h15 HIPPOLYTE ET SES AMIS
« Le Caméléon ».
[redacted] DÉPART
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Louise Forestier confie à Juliette la recette originale de la tourtière du Lac-Saint-Jean.
11h30 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
Avec Stephen Cottier, Lois Maxwell, Susan Conway, Buckley Petawabo, Alan Mills et Albert Millaire. « La Rivière aux Sables ». Billy accompagne un pilote privé à la recherche d'un villégiateur parti taquiner la truite à la rivière aux Sables.
[redacted] LE PRINCE SAPHIR
« Le Chevalier noir ».
[redacted] LES COQUELUCHES
Invités: Monique Rousseau, Ginette Rivet et Martin Peltier. Réal.: Jean Gaumont.
[redacted] TÉLÉJOURNAL
[redacted] FEMME D'AUJOURD'HUI
« La Situation des aides familiales ». Reportage fait à Alma. Formation des aides recrutées chez des adolescentes de 13 à 17 ans qui ont des difficultés à l'école. Entrevues avec Mme Yolande Fortin, prof. en formation des aides; avec une dame qui a une jeune fille chez elle, et témoignage d'une adolescente, aide familiale. Table ronde animée par Micheline Archambault regroupant Mme Aline Audet, présidente de la Fédération de Québec de l'AFEAS; Mme Huguette Beaudry, du Centre de la main-d'œuvre du Canada, et M. Jean Bernier, prof. en relations industrielles de l'Un. Laval. Interviewers: Micheline Archambault et Nicole Laurier. Recherches: Colombe Métivier. Réal.: Michel Mercier, de CBVT-Québec.
14h30 CINÉMA ●
Le Chat dans le sac. Drame psychologique écrit et réalisé par Gilles Groulx, avec Claude Godbout, Barbara Ulrich et Manon Blain. Un apprenti journaliste se pose en faux contre la société où il vit. Une jeune fille de race juive, avec qui il a une liaison, a de la difficulté à comprendre ses inquiétudes. Après quelques essais infructueux pour placer des articles où il exprime sa révolte, il se retire à la campagne pour repenser son action (Can. 64).
[redacted] BOBINO
[redacted] NIC ET PIC
Avec Jocelyne Goyette, Louise Matteau, Marc Hébert, Élisabeth Lesieur et Benoît Marleau. Réal.: Hélène Roberge. « La Grande Vedette ».
17h00 DANIEL BOONE
« La Sagesse de l'âge ».
[redacted] ACTUALITES 24
Animateurs: Georges Paquin et Daniel Poulin.
19h00 PRINCE NOIR
19h30 LA P'TITE SEMAINE
Téléroman de Michel Faure. Avec Olivette Thibault, Yvon Dufour, Louise Portal et Jean Besré. Réal.: Claude Désorcy.
[redacted] SPRINT
Animateur: Normand Harvey. Scripteur et recherchiste : Pierre Duceppe. Réal. : Thérèse Patry. « Jeux d'hiver — 1964 ».
[redacted] VEDETTES EN DIRECT
En vedette: Gilles Valiquette. Au programme: « La Vie en rose », « Quelle belle journée ». « Pardonne-moi », « Dis-lui bonjour », « Jamais rien dit » et « Je suis cool ». Direction musicale: Richard Patry. Réal.: Pierre Desjardins.
21h00 RUE DES PIGNONS
Téléroman de Mia Morisset. Avec Roland Bédard, Reine France, Yvan Canuel, Nicole Leblanc, Anne Pauzé, Claude Préfontaine, France Desjarlais, Robert Rivard, Réjean Lefrançois et François Tassé. Fifine se lève de très mauvaise humeur: elle doit s'occuper de sa marmaille, puis Manius qui doit partir pour l'épicerie. Quant à Denise, Luc lui avait promis d'aller au concert, mais une réunion à la clinique la déçoit beaucoup. Réal.: Yvon Trudel.
21h30 LE 60
Magazine d'information. Animateur : Pierre Nadeau, Reporters-interviewers : Claude-Jean Devirieux, Guy Lamarche, Paul Racine et Michel Pelland. Recherchiste : Pierre Leduc. Réal. : Pierre Castonguay, François Brunet, Robert-V. Dubuc, Georges Dufresne, Gérald Renaud, Claude H. Roy, Jean Saint-Jacques et Renault Gariépy.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
[redacted] APPELEZ-MOI LISE
Ce soir: Clémence Desrochers.
24h00 JEUX D'HIVER DU CANADA
24h15 CINÉMA ●
Hold-up à Londres. Film policier réalisé par Basil Dearden, avec Jack Hawkins, Nigel Patrick et Richard Attenborough. Après 20 ans de loyaux services, un colonel est limogé. Pour se venger, il décide d'accomplir un audacieux vol de banque en plein jour. Il fait appel à sept anciens officiers. Les voleurs commencent par « emprunter » des armes à leur ancien employeur, l'armée (Brit. 60).

mercredi 19 février

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE
9h15 LES ORALIENS
« Picabo menuisier ».
9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
« Verbo à cheval ».
9h45 EN MOUVEMENT
« Conditionnement physique général ». Les mouvements « trimm ». Participation de Christine.
[redacted] YOU-HOU
Avec Thérèse Petit, André Cartier et Pierre Curzi. Textes: Jacqueline Barrette, Vanessa Solioz et Thérèse Petit. Réal.: Guy Comeau. « Objets gonflables ».
10h15 LES CONTES DE LA RIVE ●
« Le Nouveau Bateau du rat ».
[redacted] DÉPART
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Au menu pour Yoland Guérard: des moules marinières et une mouclade charentaise.
11h30 LES ENQUÊTEURS ASSOCIÉS
« Un sourire disparaît ». Les Enquêteurs arrivent au Japon avec la mission de remettre un Renoir à une Japonaise, à l'aéroport.
12h00 D'IBERVILLE
En vedette: Albert Millaire, François Rozet, Jean Besré, François Tassé, Yves Létourneau et Alexandre Rigneault. Textes: Guy Fournie.. Réal.: Pierre Gauvreau et Rolland Guay. « Victoire oblige ». Malgré la promesse de de Troyes aux Anglais que tous leurs biens leur seront remis, d'Iberville a l'intention de garder les fourrures saisies aux ennemis. Une violente discussion s'engage entre de Troyes et d'Iberville qui part pour Mansoni avec les fourrures. Cadianne, que l'on avait libéré, est revenu délivrer les Anglais et les Mistassins enfermés dans le navire ancré en face du port.
12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Andrée Bernard, Rémy Migneault, Bob Robi et Michèle Richard. Réal.: Aurèle Lacoste.
13h30 TÉLFJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Nicole Aubry.
14h30 CINÉMA
Les Diables du Sud. Film d'aventures réalisé par Ken Annakin, avec James Ulys, Richard Todd et Lionel Jeffries. En Afrique du Sud, au début du siècle, une famille de bandits arrive un jour dans une petite ville. Le sergent de police cherche en vain à obtenir l'aide des habitants pour lutter contre les bandits, qui deviennent plus dangereux encore lorsqu'un marchand tue l'un d'eux par inadvertance (Brit. 61).
[redacted] BOBINO
[redacted] PICOTINE
Avec Linda Wilscam et Michel Dumont. « La Fête dans les nuages ». Des nuages dans le comté des Mille Cœurs causent des frictions parmi les personnages. Participation de Huguette Oligny, Guy L'Écuyer, François Tassé et Guy Beauregard. Musique: Herbert Ruff. Réal.: Michel Gréco.
[redacted] LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
Le Voleur malgré lui » (2e).
18h00 ACTUALITES 24
19h00 JEUX D'HIVER DU CANADA
De Lethbridge, Alberta: les Jeux d'hiver du Canada. Commentateurs: Pierre Dufault, Camille Dubé et Raymond Lebrun. Réal.: Jacques Viau.
20h00 L'INJUSTICE FAITE AUX FEMMES
21h00 PYTHAGORE DE 1 À 7
Création d'expression corporelle de Michel Conte, avec le Groupe du Studio d'expression corporelle: Johanne Carreau, Martine Riopelle, Suzanne Tétreault, Robert Gendreau, Michel Jodoin, Gilbert Leblanc et Jean-Louis Munn. Texte et mouvements: Michel Conte. Musique: Neil Chotem. Réal.: Pierre Morin.
21h30 ACTUALITES-MAGAZINE
Emission hebdomadaire d'affaires publiques manitobaines. Réalisation: Marcel Collet.
22h00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage. Interviewer: André Ménard. Recherches: André Gascon et Francine Le Marbre. Réal.: Claude Caron. Enquête sur les maisons mobiles; la mode « jeans » et le rapport sur le Congrès de l'ACEF.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 NOUVELLES PROVINCIALES SPORTS
23h00 APPELEZ-MOI LISE
Ce soir: Nadine Trintignant.
24h00 JEUX D'HIVER DU CANADA
[redacted] CINÉMA ●
Bob le flambeur. Drame policier écrit et réalisé par Jean-Pierre Melville, avec Roger Duchesne, Isabelle Corey, Howard Vernon et Daniel Cauchy. Un ancien gangster qui vit à Montmartre est dominé par la passion du jeu. Un jour, il vient en aide à une adolescente qui est sur le point de se livrer à la prostitution. Il lui présente son protégé avec qui, bientôt, il songe à réaliser un grand coup: l'effraction du coffre du casino de Deauville. Voulant se grandir devant sa maitresse, le jeune homme lui fait part du projet. Celle-ci en informe un mouchard et la police est bientôt mise au courant (Fr. 56).

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 PÉPINOT ●
« Pépinot mousquetaire » (4e).

9h30 YOGI L'OURS
Dessins animés.

10h00 CONNEXION
Émission qui permet aux jeunes de faire connaître leurs idées, leurs projets, leurs expériences ou inventions et de stimuler la créativité de tous. Animateurs: Geneviève Guérin et François Biain. Recherches: Raymond Plante. Réal.: James Dormeyer.

11h00 POLY EN ESPAGNE
Avec Thierry Missud et Jordi Espressate. Miguel feint d'avoir des malaises. Son patron lui donne quelques jours de repos. Jef conduit Miguel à l'usine où travaille son frère, après lui avoir fait part de son plan (11e).

11h30 LASSIE
« Le Torrent ». Dans un coin de campagne, Lassie sauve une mère faucon luttant contre la mort; en portant secours à un bébé coyote, Lassie se fait emporter par un torrent. Deux campeurs essaient de lui sauver la vie.

12h00 LES HÉROS DU SAMEDI
« Le Tournoi Invitation — Natation ». De la piscine de Pointe-Claire. Commentateur: Pierre Dufault. Analyste: Jean-Marie de Koninck. Réal.: Jacques Viau.

13h00 LE TOURNOI PEE-WEE
Du Colisée de Québec: la finale du tournoi de hockey Pee-Wee. Commentateur: Gérard Potvin. Analyste: Paul Larivée. Réal.: Jacques Primeau et Henri Parizeau.

13h30 JEUX D'HIVER DU CANADA
Directement de Lethbridge, Alberta: les Jeux d'hiver du Canada. Commentateurs: Pierre Dufault, Camille Dubé et Raymond Lebrun. Réal.: Jacques Viau.

16h00 BAGATELLE
Dessins animés. « Caliméro part en vacances ». « Pouf et Riqui »: « Une vieille mine qui a bonne mine » et « Deux têtes folles dans le sous-sol ». « L'Agent Sans-secret ». « La Fourmi atomique ». « Bugs Bunny ». « Bolek et Lolek »: « Le Coffre volant ». « Le Jeu ».

17h00 SPORTHÈQUE
« Acrobatie aérienne ». Commentateur: Richard Garneau. Réal.: Louise B.-Tardif.

17h30 PSST! PSST! AÏE-LÀ!
« Divers »: « Disparition ». « Hockey ».

18h00 DÉCLIC
« Les Sacs ».

18h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

18h40 NOUVELLES DU SPORT

18h50 POLITIQUE FÉDÉRALE
Le Parti libéral.

19h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Du Forum de Montréal, les Black Hawks de Chicago rencontrent les Canadiens de Montréal. Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Lionel Duval et Richard Garneau. Réal.: Michel Quidoz, Jacques Primeau et Gaston Laporte.

19h30 ARSÈNE LUPIN
Avec Georges Descrières et Yvon Bouchard. « Les Anneaux de Cagliostro ». Arsène Lupin cherche à connaître le secret que recèlent les 7 anneaux de Cagliostro, c.a.d. le code qui révélera la cachette du trésor de Barberousse.

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 DÉFILÉ DE NUIT DU CARNAVAL DE QUÉBEC
En direct de Québec, le défilé du Carnaval dont le départ a lieu en face du Parlement. Animateurs: Marie Savane et Claude Rivard. Réal.: Jean-Claude Houde.

24h00 CINÉMA
Malpertuis. Drame fantastique réalisé par Harry Kumel, avec Mathieu Carrière, Michel Bouquet et Susan Hampshire. Un jeune marin est à la recherche de sa sœur qu'il retrouve à Malpertuis, demeure sinistre d'un oncle. Celui-ci meurt en laissant sa fortune à celui de ses héritiers qui survivra aux autres, à condition qu'ils demeurent tous à Malpertuis. Le marin se laisse séduire par une parente plus âgée qui est la maîtresse d'un répugnant personnage. Des phénomènes étranges l'entraînent dans un climat de cauchemar (Belg.-germ.-fr. 72).

dimanche 16 février

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 ROQUET, BELLES OREILLES
Dessins animés.

9h30 LE ROI LÉO
« Le Braconnier ».

10h00 UNE FLEUR M'A DIT
Fleurs-marionnettes. Voix de Jacques Thisdale, Armand Labelle et Yolande Michot. Marionnettes manipulées par Pierrette de Lierres, Guy Beauregard et André Laliberté. Musique: Mario Bruneau, guitariste. Textes: Henriette Major. Thème: « Grandir ». Réal.: Réal Gagné.

10h15 LE JOUR DU SEIGNEUR
Messe. Célébrant: le père Richard Bergeron, o.s.m. Direction musicale: Marie Bernard. Animateur: R.P. Émile Legault. Réal.: Simon Richer.

11h00 RENCONTRES
Invité : **Gilbert Cesbron**, écrivain (2e entretien). Gilbert Cesbron nous parle de la justice à l'égard des prisonniers; de la non-violence, de la maturité et de la responsabilité et de l'humilité. Il nous parle aussi de l'architecture religieuse, de l'église dont il a fait un plan. Interviewer: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

11h30 LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREUX
En vedette: le pianiste Ray Bryant.

12h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: 3e reportage d'une série de 5 sur l'Afrique francophone: potentiel agricole de la Tunisie. Commentateur: Germain Lefebvre. Réal.: André Desbiens. Commentaires sur l'actualité agricole. Chronique horticole: marcottage aérien et boutures du diefenbakia, avec Denise Ouellet. Bilan de l'agriculture au Niger (1er). L'Assemblée annuelle de la Fédération canadienne de l'agriculture. Commentateurs: Jean-Guy Roy, Germain Lefebvre, Gustave Larocque et André Laprise. Réal.: André Desbiens, Jean Charbonneau, Claire Villemaire et Jean-Guy Landry.

13h00 D'HIER À DEMAIN
« Combien de couleurs dans la main ». Documentaire culturel sur Max Ernst. Textes: Max Ernst lui-même, Paul Eluard et André Breton. Longtemps rejeté par les surréalistes, Ernst a su percer et aujourd'hui ses œuvres sont recherchées.

14h00 JEUX D'HIVER DU CANADA
De Lethbridge, Alberta: les Jeux d'hiver du Canada. Commentateurs: **Pierre Dufault**, Camille Dubé et Raymond Lebrun. Réal.: Jacques Viau.

16h00 L'HEURE DES QUILLES
Du salon de quilles Laurentien, tournoi de grosses quilles. Commentateurs : Yvon Blais et Jean Bernard. Réal. : Louise B.-Tardif.

17h00 5 D
Information religieuse. Animateurs: Jean-Roch Roy et Jacques Houde. Réal. : Fernand Ippersiel, Roger Barbeau, Roger Leclerc et Gilles Derome.

18h00 POLITIQUE ATOUT
Jean Ducharme reçoit une personnalité de la scène politique. Réal.: Jean-Maurice Laporte.

18h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur : Gaétan Barrette.

18h40 NOUVELLES DU SPORT

18h50 CHRONIQUE DE FRANCE

19h00 LA PETITE PATRIE
Téléroman de Claude Jasmin. « Le temps qui passe ». Avec Vincent Bilodeau, Jacques Galipeau, Gisèle Schmidt, Louise Laparé, Christiane Pasquier, Louise Rinfret, Robert Maltais et Camille Ducharme. Clément observe sa sœur Lucie dont la jeunesse s'envole avec les saisons et qui, ce jour-là, essaie de remplacer sa mère malade. Réal.: Florent Forget.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Monsieur B. Jacques Boulanger présente Joe Dassin, Jacques Salvail.
Réal.: Maurice Dubois.

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Un grand défi. Avec William Hutt, Gillie Fenwick, John Colicos, Joseph Shaw, Tony Van Bridge et Sandy Webster. Textes et scénario: William Whitehead et Timothy Findley. Réal.: Eric Till et James Murray. « Les Jours sombres » (7e de 8). La construction du chemin de fer devient lente et pénible. Macdonald fait face à l'hostilité des fermiers.

21h30 LES BEAUX DIMANCHES
Vivre en prison. Dernier de 3 documentaires dramatiques faits à partir d'interviews de prisonniers, personnifiés par Jacques Thisdale, Roger Blay, Sophie Clément, Marcel Sabourin, Michèle Rossignol, Denis Drouin, Marc Legault et Gilles Renaud. Réal.: Jean-Paul Fugère.

23h00 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

23h15 SPORTS-DIMANCHE

23h30 CINÉ-CLUB ●
La Bataille du Pacifique: Banzai. Documentaire réalisé par Daniel Costelle et Henri de Turenne. La Bataille du Pacifique a éclaté sans déclaration de guerre le 7 décembre 1941 avec l'attaque surprise de Pearl Harbor et s'est terminée en août 1945 par les massacres atomiques de Hiroshima et Nagasaki (Fr. 70).

lundi 17 février

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES ORALIENS
Le français oral pour les enfants de pré-scolaire et de 1re année. Aventures de Picabo et Kalinelle, deux minuscules habitants de la planète Oralie, et de leur ami terrien Francolin. En vedette: Lisette Anfousse, Serge L'Italien et Hubert Gagnon. Production: Radio-Québec. « Vive les régates ».

9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Le français oral pour les élèves de l'élémentaire II. Aventures d'une famille aux prises avec des génies espiègles, Grammos, Verbo et Centour ayant pour camarades Alpha, Omega, Hiatus, Galopet et Mémo. En vedette: Madeleine Sicotte, Camille Ducharme, Ghislain Tremblay, Roland Chenail, Julien Genay, Serge L'Italien, André Montmorency, Yves Massicotte et Jean-Maurice Gélinas. Réal.: Jacques Cholette, Normand Nicol et Pierre Bélisle. Producteur délégué: Guy Leduc. Production: Radio-Québec. « Le Détecteur ».

9h45 EN MOUVEMENT
Animateurs: Claude Bouchard et Jean Brunelle. Réal.: Jean-Claude Houde. « Conditionnement physique général ». Les mouvements « trimm » sur le plan international. Participation de Christine.

10h00 LES CHIBOUKIS

10h15 DU SOLEIL À 5 CENTS
Bricolage, avec Claude Lafortune, Serge Thériault et Rina Cyr. « Le Coup de la girafe ».

10h30 DÉPART
L'organisation des loisirs et des voyages. Animatrice : Claudette Lambert. Réal.: Pauline Voisard, de CKTM, à Trois-Rivières.

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette fait goûter à Edgar Fruitier sa tarte aux fraises.

11h30 MINOS 5
L'ex-capitaine de l'Intrépide vient visiter son ancien bâtiment. Il est choqué de le voir aux mains de « marins d'eau douce » et entreprend de le libérer.

12h00 CHER ONCLE BILL
Avec **Brian Keith**, Sebastian Cabot, Johnny Whitaker, **Anissa Jones** et Kathy Garner. « L'Opération ».

12h30 LES COQUELUCHES
Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Réal.: Jean-Jacques Sheitoyan. Invités: Philippe Arnaud et Karine.

13h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: **Colette Devlin.**

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Défilé de la mode printemps-été 75, fait par la maison Stayfel, avec huit mannequins. — Chronique « Télé-flash »: nouvelles et primeurs d'intérêt féminin. — Table ronde sur l'autonomie de la femme, à l'occasion de l'Année internationale de la femme, dont la recherche a été faite par Nicole Rainville et animée par Hélène Roy. Animatrice: Aline Desjardins. Réal.: Yves Dumoulin.

14h30 CINÉMA ●
Julie la Rousse. Comédie sentimentale réalisée par Claude Boissol, avec Daniel Gélin, Pascale Petit, René-Louis Lafforgue et Jacques Dufilho. Un industriel a partiellement déshérité sa femme et son fils au profit d'une certaine Julie la Rousse, une amie du temps de sa jeunesse. Le fils se met à la recherche de cette femme afin de l'amener à un compromis qui lui permettra de sauver l'usine paternelle. Mais Julie la Rousse est morte et c'est avec sa fille qu'il doit traiter. Celle-ci est écuyère dans un cirque et ne veut rien entendre (Fr. 59).

16h00 ROBINO

16h30 LES LES EGRÉGORES

17h00 DAKTARI
Avec Marshall Thompson. « Adieu Wameru ».

18h00 ACTUALITES 24
Animateurs: Georges Paquin et Daniel Poulin.

19h00 GENIES EN HERBE
L'Institut Collégial St-Paul d'Elie rencontre le Collège de St-Boniface.

19h30 LES PIERRAFEU
Voix de Paul Berval, Denise Proulx, Monique Miller et Claude Michaud. « Chansons à succès ». Arthur et Fred se lancent dans le commerce de la chanson à succès.

20h00 LES FORGES DE SAINT-MAURICE

20h30 MONT-JOYE

21h00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade, avec la collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette Le Royer.

21h30 BRIGADE SPÉCIALE
Avec George Sewell, Patrick Mower et Susan Jameson. « La Menace ». Le Foreign Office désire assurer une protection spéciale à une actrice américaine venue se produire à Londres. Craven et Haggerty acceptent à contrecœur cette mission « mondaine ».

22h30 TELEJOURNAL

22h45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23h00 APPELEZ-MOI LISE
Animateurs: Lise Payette et Jacques Fauteux. Musique: François Cousineau. Coordonnateur: Pierre Monette. Réal. : Suzanne Mercure et Jean-Paul Leclerc.

24h00 JEUX D'HIVER DU CANADA

24h15 CIVILISATION
« Le Culte de la nature ». Au début du XVIIIe siècle, le déclin du christianisme fait place, en Angleterre, à la croyance en la nature. Cette nouvelle orientation de pensée eut comme héraut génial Jean-Jacques Rousseau et comme échos prestigieux Goethe, Byron, Wordsworth, Coleridge, Grey, Turner, Constable, Monet et les Impressionnistes. Auteur et animateur: Sir Kenneth Clark. Réal.: Peter Montagnon. Production pour la BBC: Michael Gill.



Informations Agricoles

par LOUIS MOLIN

Animateur d'Actuel Agricole à CKSB de 17h35 à 18h00 du lundi au vendredi

RÉSULTATS DES TESTS À LA STATION DE DOUGLAS

195 taureaux de sept différentes races ont démontré des gains journaliers de 3.55 livres lors de leur séjour à la station de Douglas, si on se base sur les chiffres publiés par la "Manitoba Beef Cattle Performance Association".

Ces gains journaliers durant les 56 premiers jours sont supérieurs d'environ une demie livre sur les résultats obtenus l'année précédente.

Selon M. Warren Toles, spécialiste du boeuf, attaché au ministère de l'Agriculture, les gains extraordinaires à cette station cette année sont dus à une meilleure qualité des taureaux en test et du temps extrêmement doux des mois derniers.

Les taureaux inscrits sur ce programme d'une durée de 140 jours sont testés pour leurs gains possibles après le sevrage; cette qualité surtout héréditaire est transmise aux descendants. Toutes les données de performance sont enregistrées au dossier de l'animal.

Les taureaux en stage d'évaluation au centre de Douglas ont libre accès à une ration composée de 1,400 livres d'avoine, 200 livres d'orge, 250 livres de pulpe de betterave et de 150 livres de supplément pour les bovins contenant 32% de protéine, le tout additionné de 4 livres de foin par tête par jour.

A la fin de cette évaluation, 120 de ces taureaux seront choisis parmi les meilleurs et vendus aux sélectionneurs.

RÉSULTATS OBTENUS APRÈS 56 JOURS AU CENTRE D'ÉVALUATION DES TAUREAUX À DOUGLAS

	1973		1974	
Race	No	Moyenne des gains journaliers	No	Moyenne des gains journaliers
Angus	33	2.58 lbs	10	3.42 lbs
Brown Swiss	9	3.16 lbs	4	3.67 lbs
Charolais	59	3.28 lbs	46	3.88 lbs
Hereford	142	3.06 lbs	112	3.32 lbs
Limousin	3	3.29 lbs	3	3.14 lbs
Shorthorn	29	2.72 lbs	11	3.39 lbs
Simmental	21	3.89 lbs	9	4.44 lbs
TOTAL	296	Moyenne 3.08 lbs	195	Moyenne 3.55 lbs

LE BON USAGE DE L'URÉE

Plusieurs agriculteurs et fabricants d'aliments déclarent parfois que l'urée est un aliment magique. Bien que ce ne soit pas le cas, ce produit est suffisamment compliqué pour embrouiller bon nombre de gens. Elle est quelquefois servie au bétail d'une manière incorrecte et les résultats ne sont que médiocres.

Bien employée, l'urée est un aliment entièrement sûr, dit M. Louis Laflamme, expert en alimentation animale à la Sous-section des aliments du bétail au ministère de l'Agriculture du Canada.

C'est une source de protéines coûteuse que la plupart des substances protéiques naturelles. Et, compte tenu de la concurrence que se livrent les humains et les bovins pour les mêmes céréales alimentaires, l'urée est un aliment qui peut être administré avantageusement aux bovins puisque les bovins peuvent synthétiser des protéines à partir de l'urée.

Cependant, le Ministère reçoit de nombreuses questions et plaintes à ce sujet. Souvent ces problèmes n'ont pas vraiment rapport à l'urée, mais on relève des cas d'animaux qui meurent ou deviennent malades à la suite d'une trop forte absorption de cette substance.

L'urée est un composé de l'azote. Dans l'industrie alimentaire, l'urée et quelques autres substances comme le biuret sont communément désignées sous le nom d'azote non protéique, car ce n'est pas de l'azote contenu dans de la protéine.

C'est là que la confusion commence. Bien que l'urée ne soit pas effectivement une protéine, elle est néanmoins servie aux bovins et aux moutons à titre de source protéique. En fait, l'urée mélangée dans une ration à forte teneur énergétique peut correspondre à une équivalence en protéines de 281%.

Cette transformation de l'urée en protéines utilisables n'est possible que chez les ruminants, tout particulièrement les moutons et les bovins. Le rumen de ces animaux renferme des micro-organismes qui convertissent l'urée en acides aminés, constituants des protéines.

Les humains et les non ruminants comme les porcs et les poulets ne peuvent pas transformer l'urée en amino-acides. Dans leur rumen, l'urée devient de l'ammoniac et, s'ils en consomment une grande quantité, ils sont malades.

Les bovins et les moutons peuvent également souffrir de la toxicité de l'ammoniac s'ils ingèrent une grande quantité d'urée.

M. Laflamme propose aux agriculteurs qui veulent s'éviter des ennuis de suivre quelques règles fondamentales en administrant l'urée.

La première étape consiste à lire attentivement l'étiquette et les instructions qui y figurent pour connaître la quantité d'urée contenue dans un aliment. Une méthode pratique consiste à ne pas employer l'urée pour plus du tiers des exigences protéiques de la ration. Plusieurs experts conseillent d'employer moins d'un tiers d'urée.

Il faut bien comprendre ce qui est écrit sur ces étiquettes. Ainsi, l'étiquette d'une ration laitière à 16% pourrait spécifier que 5% d'équivalence en protéines brutes est sous la forme d'urée. Cela voudrait dire qu'elle renferme 11% de protéines naturelles provenant d'une source telle que le soja et 5% d'équivalence en protéines provenant d'une source d'azote non protéique comme l'urée. Ce type de complément doit être administré avec d'autres aliments protéiques afin d'équilibrer le régime alimentaire de l'animal.

Il existe une vitesse maximale à laquelle une vache ou un mouton peut synthétiser les protéines à partir de l'urée. Plusieurs facteurs déterminent ce taux maximal: la santé de l'animal, l'état du rumen et la quantité d'énergie disponible pour effectuer cette transformation.

Si l'animal est sur un pâturage médiocre ou s'il manque d'aliments riches en énergie, il pourrait ne pas disposer de toute l'énergie qu'il lui faut pour utiliser efficacement l'urée. Par conséquent, il est préférable d'administrer l'urée avec des aliments à forte teneur énergétique comme le maïs, ou avec des aliments mélangés à des compléments liquides contenant beaucoup de mélasse.

De nombreux agriculteurs emploient l'urée comme additif à l'ensilage. A cette fin, ils doivent s'en tenir à la règle du tiers et ne pas doubler la quantité d'urée alimentaire en l'ajoutant également aux suppléments protéiques de l'animal, précise M. Laflamme.

Qu'elle soit ajoutée à l'ensilage ou à d'autres aliments l'urée doit être bien mélangée. Dans un parc d'engraissement où de nombreux animaux se nourrissent dans la même mangeoire, un animal pourrait consommer beaucoup trop d'urée si elle n'y est pas très bien mélangée.

Les jeunes agneaux et les veaux ne peuvent pas transformer beaucoup d'azote non protéique en protéines de sorte que l'urée est en général gaspillée et peut leur être dommageable. Même les animaux adultes ont besoin de s'adapter à l'urée. Il faut l'ajouter progressivement à leurs aliments pour en tirer le maximum de profit.

Après cette adaptation, une vache adulte peut consommer quotidiennement jusqu'à deux livres d'aliments liquides contenant de l'urée, conclut M. Laflamme.

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO.

Flancs de porc en février 1975	65$90	plus	0$90
Porcs sur pied en février 1975	40$12	moins	0$18
Boeufs sur pied en février 1975	34$40	plus	0$05

LA REVUE DES MARCHES À TORONTO

Les taures et les boeufs n'étaie' pas en demande cette sen. .ne et le prix des boeufs baissait de 1$. La vente des vaches et des taureaux a été active et les prix étaient très fermes.

Les prix du bétail d'engraissement et d'élevage sont demeurés stables malgré le peu de demande.

LES PRIX CLÔTURAIENT

Boeufs cat. A 1-2, 40$ à 42$, ventes à 42$60;

Taures cat. A 1-2, 36$ à 38$20;

Vaches cat. D 1-2, 21$ à 22$, ventes allant jusqu'à 22$75;

Taureaux - bon, 25$ à 27$.

Les prix des porcs ont varié de 55$90 à 56$35.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

Les prix des animaux de boucherie ont varié de 3$ à la baisse à 2$ à la hausse. Très peu de bétail d'élevage a été vendu. La demande pour la plupart des classes de bovins de qualité était plus forte et les prix se sont élevés de 1$ à 2$.

Il y a eu une forte baisse des prix des boeufs de première catégorie se chiffrant à 3$ pour la semaine; ceux des taures étaient généralement 1$ à la baisse.

La vente des vaches a été très active dès le début de la semaine avec des hausses de prix de 1$ dans les catégories D 1-2 et 2$ et plus dans les catégories inférieures.

Seulement quelques taureaux ont été vendus cette semaine et leurs prix clôturaient 1$ plus cher que la semaine précédente.

Les prix des porcs ont varié de 52$75 à 55$15, clôturant jeudi à 53$15.

REÇU CETTE SEMAINE

3,800 animaux de boucherie comparativement à 4,200 l'an dernier. 350 veaux comparé à 300 l'année précédente. 12,500 porcs contre 19,650, ainsi que 50 moutons et agneaux contre 200 l'an dernier.

Les animaux d'élevage ont été répartis comme suit: 346 au Manitoba et 385 en Ontario.

UNE DE CES MÉCONNUES...



"BUREAU DE M. DESAULNIERS...", cette voix anonyme, vous l'avez peut-être entendue si vous avez déjà téléphoné au directeur de la station.

C'est la voix de Flore TOUPIN.

Quand on parle de CKSB, on cite les annonceurs, les réalisateurs, ou les reporters. . . Pourtant, il existe au poste d'autres personnes tout aussi efficaces, dont le travail, parfois ingrat, les oblige à rester dans l'ombre. C'est le cas de Flore TOUPIN. . . et le cas est d'autant plus à citer que Flore travaille depuis plus de 25 ans à CKSB.

Ces méconnues et mal aimées de la station ne recherchent ni la gloire, ni la célébrité! Elles contribuent, elles aussi, à faire de la station un trait d'union entre les programmes et les auditeurs.

"Je me souviens. . ." pourrait dire Flore, car en 25 ans, elle en a vu des choses, des gens et des événements passer à CKSB.

Si tout a changé, elle est restée à la même place, aussi fidèle. . . (et à ce stade là, c'est plus que de la fidélité. . .), aussi efficace qu'à ses débuts.

Elle a connu l'époque héroïque où CKSB n'était qu'un poste privé, et où les employés ne travaillaient que pour l'avenir de la station. . .

Elle a connu les jours où CKSB fonctionnait 24 heures sur 24 heures, comme pour l'inondation de 1950.

Flore est bien connue à l'intérieur du poste, non pas parce qu'elle distribue les chèques de paie, mais par son dynamisme et sa jovialité, que bien des jeunes pourraient lui envier.

Parfaite secrétaire privée, elle est incorruptible, et garde jalousement les secrets du poste, et ensuite, peut-être par déformation professionnelle, elle évite de se révéler.

Ce qui ne l'empêche pas d'être souriante, et toujours prête à écouter et à conseiller les autres. . .

Le poids des ans et des secrets ne pèse pas trop sur elle, car elle est vive d'allure et d'esprit. Elle est capable de créer une ambiance extraordinaire lors de réunions.

Et si ses mots d'esprit sont quelquefois piquants. . . cela prouve tout simplement qu'elle a un sens de l'humour peu commun.

Elle ne refuse jamais "de prendre un verre" parce qu'elle aime ça, d'abord, et aussi parce qu'elle aime se retrouver entre amis.

Ah, si elle pouvait gagner à la loterie. . . que de voyages elle ferait, c'est son rêve. . .

Et puis elle joue au golf; elle en est même une passionnée, et lorsque le tournoi de golf de CKSB sera enfin ouvert aux femmes, ces messieurs n'auront qu'à bien se tenir. . .

Pour l'instant, elle reste parmi nous. . . aussi fidèle. . . et rendons-lui hommage, car 25 ans de carrière dans le même endroit, c'est rare. . . ça mérite au moins la médaille d'argent. . .

Maryse LAIROT

CKSB 1050 —

SUR NOS ONDES, EN SOIREE, du 12 au 23 FEVRIER – Les Jeux d'Hiver du Canada, qui se déroulent en ce moment à LETHBRIDGE, en Alberta seront retransmis (en partie tout au moins).

DIMANCHE 16 FÉVRIER

19:30 Amateurs de sports, soyez donc satisfaits, et soyez-le d'autant plus que vous pourrez également assister, en direct de Chicago au match de hockey opposant les Canadiens aux Blacks Hacks.

VENDREDI 14 FÉVRIER

Mais CKSB n'est pas exclusivement réservé aux sports. Il y a de très bonnes émissions de variétés, culturelles et musicales comme :

19:30 BILAN CULTUREL, où il sera question du Musée Royal de l'Ontario.

SAMEDI 15 FÉVRIER

13:00 Discothèque ouverte

16:00 Tour de Chant.

DIMANCHE 16 FÉVRIER

Ils sont des Nôtres : où l'on parle des communautés minoritaires au Canada.

BIEN VITE...

Revue des événements culturels et communautaires

● **M. Ronald BZOCH donnera une conférence** au Collège de St-Boniface le jeudi, 13 février prochain à 4h30. Connu comme poète des mathématiques M. Bzoch, mathématicien de Grand Forks, traitera de "A piece of pie".

● **Le "Evening Institute" de l'Université du** Manitoba présente un séminaire sur la littérature manitobaine les 28 février et 1er mars prochains à l'Université. Le Manitoba sera étudié à travers les yeux de ses écrivains francophones, anglophones, ukrainiens, indiens et mennonites. Pour plus de détails, composer 474-9629.

● **"L'Entrée des Artistes", film français re**nommé, sera montré à Loisirs Chez-Nous, 187, avenue de la Cathédrale, le 19 février à 10 heures du matin. L'entrée est gratuite pour toute personne de 60 ans et plus. Un panier circulera dans la salle, après le film pour aider à défrayer le coût du transport du film.

● **Le duo ASCHER sera en récital le lundi,** 24 février à 2h00, à la Galerie d'Art de Winnipeg, comme invité du "Women's Musical Club" de Winnipeg. Le duo Ascher comprend la soprano, Henriette Platford, anciennement de Winnipeg, et son mari, le basse-baryton Kenneth Asch.

● **Le Musée de l'Homme et de la Nature pré**sente une exposition intitulée "La couleur chez les animaux". Cette exposition, qui se poursuivra tout au long de février, a été assemblée par les curateurs d'histoire naturelle du musée afin de montrer la variété incroyable de couleurs présentée dans le monde animal.

● **L'Association d'Opéra Manitobaine présen**te "La Bohème" de Puccini en la Salle du Centenaire, les 13 et 15 février. "La Bohème" sera accompagnée par l'Orchestre Symphonique de Winnipeg sous la direction de Piero Gamba.

● **Le Centre Culturel Franco-Manitobain, en** collaboration avec l'Office des Tournées, présente le "Anna Wayman Dance Theatre" le samedi 15 février au CCFM.

L'ANNE WYMAN DANCE THEATRE

LES DANSEURS

ANNE FAGERLUND

Née à Vancouver, elle prend ses premières leçons de danse dès l'âge de cinq ans. Après quelques années d'interruption, elle reprend ses cours avec Anna Wyman, il y a sept ans. Elle a aussi étudié le piano et la guitare dont elle joue encore et elle aime faire des promenades dans les bois, de la voile, cuisiner et tricoter. "Les auditoires m'aident beaucoup à m'exprimer et à faire ressortir mes sentiments... un bon auditoire réussit à faire sortir ce que j'ai de mieux en moi."

PEGGY FLORIN

Née à New York, elle habite Long Island où elle commence ses cours de danse à l'âge de 11 ans. Elle étudie ensuite avec Margaret Craske et Antony Tudor au Metropolitan Opera House et fait une année d'étude au Juilliard School of Music. Après une année avec la compagnie de Ballet d'Atlanta, elle séjourne durant deux ans avec le Manhattan Festival Ballet avant de se joindre au Toronto Dance Theatre il y a quatre ans. En mai 1974, elle débute son travail avec Anna Wyman et se déclare très "heureuse" de cette décision.

LISE GOODMAN

Elle n'a que 17 ans et est originaire de Vancouver. Elle commence ses classes de danse classique à l'âge de neuf ans et devient apprentie au Studio d'Anna Wyman en 1968. C'est en 1972 qu'elle devient membre régulier de l'ANNA WYMAN DANCE THEATRE.

SUSAN OLSEN

Née en Afrique du Sud il y a 18 ans, elle habite à Vancouver depuis l'âge de 11 ans. Elle étudie au Studio d'Anna Wyman durant trois ans avant d'être invitée à passer une année comme membre de la troupe. L'année dernière, elle reçoit une bourse de la province de la Colombie-Britannique pour étudier avec Anna Wyman et elle participe au festival de Shawnigan Lake durant l'été 1974. Elle adore le camping, le travail de la ferme, elle joue de la guitare, et étudie la philosophie.

VICKYE WOOD

"Née sur terre... et astrologiquement Vierge jusqu'au bout des orteils" comme elle le dit si bien, elle est originaire de Vancouver où elle étudie la danse avec Anna Wyman. Elle a aussi étudié l'art et le théâtre à Londres et en plus d'aimer la danse, elle adore enseigner.

PIERRE DESMARAIS

Originaire de Montréal, il habite Vancouver depuis plus de quatre ans. A la fin de la première année de séjour dans cette ville, il décide de prendre des cours de danse moderne puisqu'il trouve la ville de Vancouver sans vie. Il frappe à la porte du premier studio, celui d'Anna Wyman et il entreprend de faire durant deux mois, une classe par semaine. Il laisse ensuite son travail et commence un entraînement intensif. Il fait maintenant partie de la compagnie. Il aime voyager (Allemagne et Italie), faire la cuisine et le travail manuel.

TREVOR SCHALK

Né en Angleterre, il y habite cinq ans avant d'aller en Autriche où il y demeure le même nombre d'années avant de venir au Canada avec sa famille, à l'âge de 10 ans. Durant l'été de 1974 il assiste et participe à quelques classes de danse moderne avec Anna Wyman au lac Shawnigan, en Colombie-Britannique. Il s'y plaît tellement qu'il devient, en quelques mois, un membre régulier de la troupe.

NEIL CHRISTOPHER WORTLEY

Originaire de l'état du Missouri, il habite le Canada depuis quelques années et c'est par chance qu'il découvre le studio d'Anna Wyman. Il avait toujours voulu danser mais il n'avait jamais l'occasion. Il décide donc de suivre une leçon et il s'y plaît tellement qu'après deux mois il quitte son travail. Il danse maintenant le plus souvent possible et habite une petite maison au bord de la rivière Fraser où il passe ses moments libres.

Le spectacle par le "Anna Wyman Dance Theatre" aura lieu le samedi 15 février, au Centre Culturel Franco-Manitobain à 20h30. On peut se procurer des billets au CCFM et à CBO.

Avis d'Audience Publique

OTTAWA, LE 11 MARS 1975 (2e AVIS)

PROJET DE MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT RELATIF À LA TÉLÉDIFFUSION

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne entend modifier le Règlement relatif à la télédiffusion conformément à l'annexe suivante :

ANNEXE

1. L'article 9 du Règlement relatif à la télédiffusion est modifié par l'insertion, immédiatement après le paragraphe (2), du paragraphe suivant :

"(2.1) (1) Il est interdit aux stations et aux exploitants de réseau de diffuser du matériel publicitaire faisant usage de procédés subliminaux.

(2) Au paragraphe (1), "procédé subliminal" désigne tout procédé par lequel, au moyen d'images ou de sons d'un laps de temps très court ou par tout autre moyen,

(a) on communique ou l'on tente de communiquer un message à une personne, ou

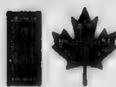
(b) on influence ou l'on cherche à influencer une personne

sans que celle-ci ait conscience

(c) de la nature du procédé ainsi employé, et

(d) du contenu du message que l'on communique ou que l'on tente de communiquer, ou du sens de l'influence que l'on exerce ou que l'on tente d'exercer."

Guy Lefebvre,
Directeur général,
Gestion des politiques de licences.



Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission



"REPONSES" par Françoise Sagan.

Après avoir reçu le prix des critiques, Bonjour Tristesse fut lu par le monde entier — un million d'exemplaires vendus en France et traductions en 25 langues. Célèbre à dix-huit ans, Françoise Sagan devine un phénomène littéraire et sociologique. Riche depuis toujours — quoique ruinée de temps à autre —, personnage-phare des nuits parisiennes, le whisky, le jeu, les accidents de voiture, les mariages à la une des journaux ont fait de Françoise Sagan une véritable légende.

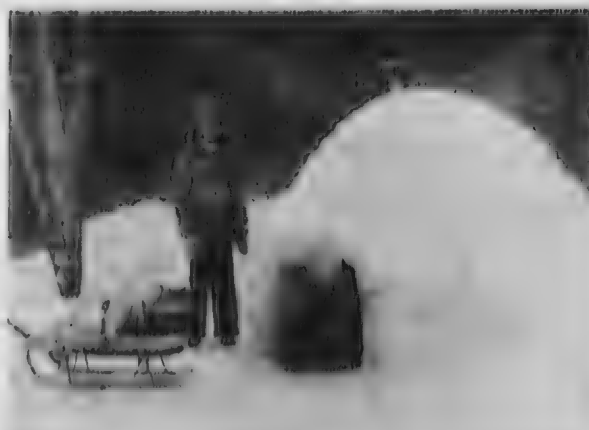
Malgré ses oeuvres et leur réussite fabuleuse, cette romancière demeurait une inconnue, victime de sa renommée. "Réponses" veut, avant tout, corriger ces lacunes en nous proposant un portrait de cette femme par elle même. Relisant d'anciennes entrevues, corrigeant ses réponses, répondant à des questions plus précises, Françoise Sagan laisse tomber les masques et fait place à son vrai visage: celui d'une femme du XXe siècle qui parle d'elle-même avec liberté et lucidité.

Bref, dans son dernier livre, Françoise Sagan dévoile à son public "ce certain regard qui n'appartient qu'à elle, et dans lequel pourtant, beaucoup de femmes reconnaîtront leurs pensées secrètes". "Réponses" est en vente

CHEZ Librairie Landry
180, BOUL. PROVENCHER.
TÉL.: 233-3407

LA JOURNÉE DE GLACE





C'est dimanche dernier 9 février qu'avait lieu la Journée de Glace annuelle au Séminaire.

La plupart des parents des étudiants et beaucoup d'anciens et amis sont venus admirer les monuments de glace: un igloo, un poisson, un soulier, un élévateur à grain, un téléphone, un chandelier, un skieur, une "toilette", une diligence, et bien d'autres. Ces monuments géants étaient faits de façon à ce que les enfants puissent s'y amuser. Ils s'en sont donnés à coeur joie.

Il y avait au programme de nombreuses activités. Les jeunes, garçons et filles, ont pu participer à des courses de vitesse sur patins, des sauts de barils. Jean Provost et Roger Fontaine ont sauté sept barils en patins à l'étonnement des spectateurs. C'est l'équipe de Gérald Desrosiers qui a remporté la traditionnelle course de chariots à la romaine. Pous s'amuser beaucoup d'adultes s'étaient mis à gager sur cette dernière course.

Les parents étaient appelés à prendre une part active à la journée. Ils n'ont pas manqué de faire. Les pères de famille ont pu faire valoir leur force physique, encore cette année, dans le concours de "sciage de pitoune". C'est à un rythme presque vertigineux, sous une musique endiablée que la compétition s'est déroulée. Les gagnants: le duo Lucien Fillion et Marcel Dorge, représentants de St-Jean-Baptiste, en 24 secondes.

Fait nouveau, cette année, les mères de famille ont pu s'exécuter dans le même concours de "sciage de pitoune". Ce sont les représentantes de la région de St-Georges qui ont remporté: Mmes Maurice Dupont et Roméo Bruneau. Bravo! Bravo pour la femme égale de l'homme!

Tout au cours de l'après-midi, on pouvait se procurer de la soupe aux pois que les religieuses avaient préparée avec soin. Un souper à la canadienne, tourtières et fèves au lard étaient servis à tous ceux qui voulaient revivre les repas d'antan. Le service était soigneusement assuré par les religieuses et de nombreuses mères des étudiants. Quel délice!

Pour terminer sur une note typiquement canadienne-française, les Gais Manitobains se sont exécutés dans quelques danses folkloriques de leur répertoire. Ils ont aussi invité les couples à se joindre à eux dans quelques danses. Une soirée du bon vieux temps, quoi!

UNE EXCURSION DE SKI

Après s'être donné beaucoup de mal à préparer la Journée de Glace, pour présenter à leurs parents d'abord, les étudiants du Séminaire profitent aujourd'hui d'un congé scolaire pour s'aventurer sur les pentes de ski de la Rivière.

Il s'agit là d'un événement tant attendu; l'espèce de soupape qui permet de relâcher la tension qui s'est accumulée par l'effort des trois dernières semaines.

Pour les plus jeunes, ce sera leur première expérience sur les skis. Ils s'en donneront certainement à coeur joie. Vous en saurez davantage dans la prochaine livraison du journal.

Monsieur Dubois engage un professeur d'anglais pour parfaire son fils dans cette langue:

– Combien me prendrez-vous pour chaque leçon? demande-t-il.

– Cinq dollars.

– Je trouve ça très exagéré.

– Mais, monsieur, je suis Anglais.

Alors, Dubois:

– Raison de plus. En ce cas, ça ne vous a rien coûté!

MOTS CACHES

5 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	T	N	O	R	E	S	R	E	V	A	R	T	O	U	R
2	R	R	R	A	D	I	S	S	T	T	N	O	T	E	R
3	A	T	N	I	M	R	E	I	N	I	O	C	E	C	S
4	V	I	E	S	R	C	R	O	M	M	I	T	R	E	I
5	E	R	R	T	I	A	R	E	O	O	A	R	L	R	R
6	R	P	A	V	Y	E	L	E	U	I	I	A	E	T	F
7	S	I	R	A	C	O	T	S	F	R	T	C	N	A	C
8	E	E	N	O	V	A	O	S	T	O	R	A	T	I	N
9	S	T	N	E	M	R	U	O	T	M	A	S	E	N	O
10	S	E	N	I	I	O	Y	R	E	P	C	S	M	E	C
11	A	E	N	N	P	U	O	B	S	E	T	E	E	M	O
12	B	C	C	T	U	S	U	O	T	T	I	R	N	E	T
13	E	E	E	O	I	S	R	R	E	T	O	I	T	N	E
14	R	R	R	U	S	I	S	N	R	E	N	E	N	T	S
15	A	E	F	T	N	E	M	E	N	I	A	D	U	O	S

Attraction
attrayant

Basse
bénévolement
borne
brosse

Cerf
certainement
concerts
côtes
cris

Lentement

Mince

mouettes

Noceront
nota
noter

Optera
ornera
ôter

Piété
prier
puis

Radis
rincer
roussie

Services
soudainement

Tester
termine
tiare
tome
toujours
tour
tourments
tout
tracasserie
traverse
traverseront
trompette

Vies

Réponse CRANE

NÉCROLOGIE

TARIF DES NÉCROLOGIES: 20 CENTS LA LIGNE - PHOTO EN PLUS: $4.00



M. Marcel-Emile GAGNÉ

Le mercredi 29 janvier, à l'hôpital Miséricorde, est décédé, à l'âge de 41 ans, Monsieur Marcel Gagné, domicilié à 14 Inwood Crescent, St. James-Assiniboia.

Marcel était un opérateur-technicien au Manitoba Hydro depuis 20 ans. Il était très engagé dans les activités sportives surtout à Seven Sisters et Grand Rapids.

Né le 30 mars 1933, il laisse dans le deuil Monique Gagné (Préjet), son épouse bien-aimée; quatre fils, Gilbert, Joël, Milhau et Renaud; deux filles, Chantal et Jolaine; sa mère, Mme Yvonne Gagné de St-Georges; trois frères, Roger de Saint-Norbert, l'abbé Jean-Paul Gagné, vicaire substitut à Sainte-Bernadette du Parc Windsor, Antoine du Parc Windsor, Mme Jos Guétré (Lorraine) de Richer, Mme Fred Anderson (Diane) de Powerview, et Mme Denis Gautron (Evelyne) de Fort Garry.

Guylaine Gagné, fille de Marcel, le précéda le 17 novembre 1973, ainsi que Joseph-Pierre Gagné, père de Marcel, le 20 janvier 1975.

La messe des funérailles fut célébrée en l'église de St-Georges par le frère de Marcel, M. l'abbé Jean-Paul Gagné, M. l'abbé Réjean Bélanger, curé, Mgr Henri Belleau, O.M.I., ainsi que par 10 concélébrants dont un oncle du défunt, le Père Hilaire Gagné, O.M.I. L'inhumation se fit au cimetière de l'endroit. Les arrangements funéraires avaient été confiés au Salon Mortuaire Desjardins.

REMERCIEMENTS

Mme Marcel Gagné et ses enfants désirent remercier sincèrement la paroisse de St-Georges, tous leurs parents et leurs amis pour leurs témoignages de sympathie à cette occasion, soit par leur présence aux funérailles, offrandes de messes, prières, messages, dons de nourriture ou de toute autre façon.

Notre reconnaissance au personnel des soins intensifs à l'hôpital Miséricorde. Un merci spécial à l'abbé Jaworski et à l'abbé Paul pour leurs paroles réconfortantes. Merci à l'abbé Bélanger, curé de la paroisse de St-Georges, à la Ligue des Femmes Catholiques et leur organisatrice, Mme Juliette Désautels, pour leur goûter. Enfin merci aux porteurs, à la chorale, et en particulier à Mme Hervé Marion, aux Soeur Pauline et Soeur Lavoie et à l'organiste, Mme Carolus Vincent.

REMERCIEMENTS

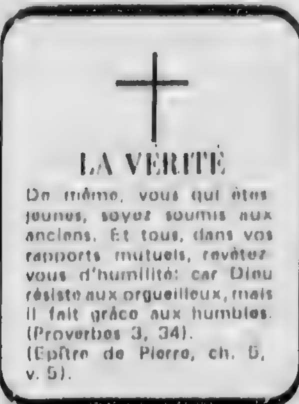
Les membres de la famille Mousseau remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès et de la maladie de leur frère Alfred. Un merci spécial aux Pères Rédemptoristes, à Sr A. Perrin, à la Chorale et à Mmes A. Dufresne et L. Théberge.

M. Roméo CHAGNON

Accidentellement, à l'âge de 48 ans, à Powerview le 1er février, est décédé Roméo Chagnon, époux de Dolorès Berthelette. Les prières furent récitées lundi soir en l'église Notre-Dame-du-Laus. Le service fut chanté le lendemain par M. le curé Eugène Hébert assisté de l'abbé Paul Gagné et l'inhumation eut lieu au cimetière de St-Georges.

Outre son épouse il laisse dans le deuil deux fils: Raymond et Marcel; cinq filles: Doris, Suzanne, Vivianne, Rose-Anna et Anita; trois frères: Gérard, Fernand et Hector et deux soeurs: Liliane (Mme Hunchak) et Annette (Mme Keith). Il fut précédé dans la tombe par une fille (Lucie), deux frères: Victor et Lucien ainsi que par son père en 1971 et sa mère en 1972.

Le Salon Funéraire Russell de Beauséjour était en charge de ces deux funérailles.



Mme W. A. HOUSTON

Après une longue maladie, le 20 janvier à l'Hôpital de St-Boniface, est décédée Mme William A. Houston (née Madeleine Johnston). Elle était âgée de 65 ans. Les prières furent récitées en l'église Notre-Dame-du-Laus, Powerview, samedi le 1er février, et la messe des funérailles fut célébrée à 2h30, du même jour. L'inhumation eut lieu au cimetière de Pine Falls. Outre son mari, la défunte laisse dans le deuil trois fils: Alex, Jack et Roger de Winnipeg et quatre filles: Marie, Mae et Patricia de Winnipeg et Béatrice de Kingston, Ontario; 24 petits-enfants et un arrière-petit-fils. Deux fils sont morts accidentellement il y a quelques années.





Par Enrique Borjas

CUISINE SIMPLE ET RAFFINÉE

FILET DE SOLE À L'IMPÉRATRICE

Pour 6 personnes.

INGRÉDIENTS:

- 12 filets de sole de taille moyenne.
- 10 on. de crème fraîche.
- 2 c. à soupe de moutarde douce.
- 1 c. à soupe de moutarde anglaise.
- 2 c. à soupe d'huile végétale.
- 1 citron.

Dans un plat allant au four, posez vos filets côte à côte, versez l'huile pour que le poisson soit bien enrobé. Mettez au four chaud pendant 10 minutes.

Au bout de ce temps, retirez vos filets et jetez tout le jus que le poisson a donné, tout, l'huile comprise bien entendu; il ne doit plus rester de liquide dans le plat. Mélangez bien la moutarde à la crème, salez, poivrez assez fort et recouvrez les filets de cette mixture onctueuse.

Remettez au four chaud une dizaine de minutes. Il faut que cela forme une légère croûte dorée. Garnissez de demi-rondelles de citron.

HISTORIQUE

LA SOLE (FAMILLE DES SOLÉIDES)

ESPÈCES: Sole, perdrix, sole ocellée, sole pôle, petite sole jaune, seteau, etc.

Considérée comme la reine des poissons plats, les grands chefs de diverses époques se sont toujours attachés à rehausser son prestige. Tel carême qui alors au service du roi Georges IV d'Angleterre, fut le premier à servir les soles épluchées; ce qui à l'époque fit sensation.

Plus tard, Laquipière, Chef du 1er Consul puis du Prince Murat, inventa en l'honneur de celui-ci la sole murat. Un délice malheureusement trop méconnu.

En 1812, Riquette, 1er Chef français appelé à la Cour du Tzar Alexandre, fut l'auteur de la Sole à la Russe.

Le 1er août 1877, Marguery, Chef et propriétaire de son hôtel, fit un instant pâlir "La Sole Duglère" très en voque à l'époque.

Le Café Riche en 1832, lança la sole aux crevettes, sauce riche, servie avec un vin de Bouzi.

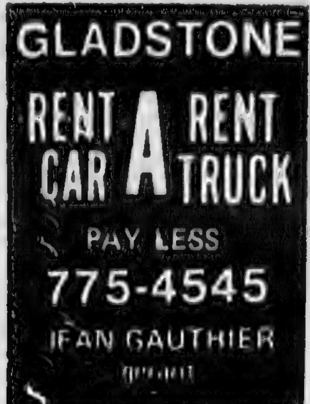
Au rocher de Cancale en 1837 le Chef Langlais créa la sole normande.

Gouffe, Favre, Urbain-Dubois eurent aussi leurs innovations. Jugez un peu en quelle estime était tenue la sole. . .

La sole à l'impératrice, excellent plat, est toujours bien accueillie sur les tables de toutes classes. Bonne chance pour les filets de sole à l'impératrice et BON APPETIT A TOUS.

* * *

Si vous avez des questions au sujet de cette recette, écrivez à La Liberté et le chef Borjas se fera un plaisir de vous répondre.





Le Petit Coin

Allo!

Cette semaine c'est la Saint-Valentin. Me donnes-tu ton coeur ?? Moi, je te donne le mien !

Bicolo !



Instruction. . .
En te servant des mots soulignés de cette histoire, fais le mot mystère.

L	A	E	U	Q	I	U	Q	P	D	F	A	C	E	Q
T	E	T	P	O	U	R	O	U	L	U	L	R	E	U
E	C	R	U	O	S	R	M	U	Q	U	A	O	N	I
S	P	O	I	D	E	O	E	S	E	T	S	I	X	E
U	R	P	D	O	M	T	U	Y	O	N	T	S	U	S
R	O	M	E	E	T	J	T	U	O	N	C	M	E	T
C	F	I	N	C	V	S	S	I	E	V	S	O	C	E
E	I	T	U	A	N	R	I	L	U	R	N	I	R	M
R	T	N	E	R	O	D	A	H	C	Q	U	E	A	E
T	E	M	P	T	N	V	N	I	O	H	T	E	U	M
E	S	T	J	E	T	E	N	R	S	E	A	A	O	C
T	E	E	U	N	G	R	O	S	F	J	I	C	E	C
U	N	R	I	O	V	E	C	E	R	M	E	T	U	U
E	M	A	I	S	J	V	A	L	E	V	T	I	N	N
P	S	R	E	L	L	A	X	S	S	E	L	L	E	C

Histoire Mystère
De qui la St-Valentin est-elle la fête ?

(4 mots)
(17 lettres)

Connais-tu l'histoire qui est à la source de la Saint-Valentin ? Non ? . . . Moi non plus. Mais peu importe. Du moment que cette fête existe, profites-en pour envoyer une carte ou un gros coeur à celles ou encore, à ceux que tu aimes.. Crois-moi, tous et chacun adorent recevoir un "Valentin", et, peut-être devrais-je même aller jusqu'à ajouter, "de qui que ce soit." Sur ce, je te quitte.

— Courrier —

Cher Bicolo,

Merci pour l'album long-jeu de René Simard. Je suis très content. Merci.

Daniel Dion
Saint-Claude, Manitoba

Cher Bicolo,

Merci pour le beau livre que tu m'as envoyé. J'aime bien la page de Bicolo et les concours, et surtout les mots mystères. J'aime aussi colorier les portraits.

Une amie,
Mona Malo
Saint-Boniface, Manitoba

Un très, très gros monsieur est en train de se rouler une cigarette. Un ami lui demande :
"Tu veux faire des économies?
— Non, mais c'est mon médecin qui m'a conseillé de faire un peu d'exercice."



Qu'est-ce que tu fais depuis une heure devant la fenêtre, Sophie? Tu n'en as pas assez de voir tomber la neige?
Sophie : "C'est pas la neige que je regarde tomber, c'est les gens."

LES CONTRAIRES

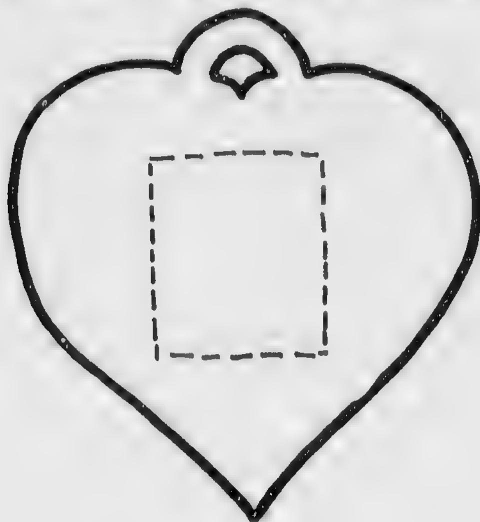
Voici deux listes. Remets un peu d'ordre dans la seconde pour que chaque mot retrouve son "contraire". Ne va pas trop vite!

1. BEAU .... LARME
2. SOMMET .... FRUGAL
3. FÉRIÉ .... MAIGRE
4. GRAVE .... ANNULATION
5. AUTREFOIS .... JADIS
6. PLANTUREUX .... PIED
7. HOMOLOGATION .... OUVRABLE
8. MAINTENANT .... AUJOURD'HUI
9. GRAS .... AIGU
10. RIRE .... LAID

Un médaillon pour ton valentin

trace les deux coeurs dans du carton. colore le coeur 2 en rouge et vide le centre. Pour le coeur 1, dans le cadre pointillé dessine ton portrait ou mieux, colle ta photo. Colle le coeur 2 sur le coeur 1.

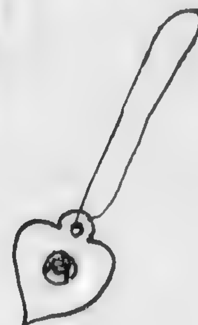
Presse sous un gros dictionnaire.



1



2



Enfile une laine de couleur par l'anneau.
Offre à ton vatentin.



Festival du Voyageur

du 16 au 23 fevrier 1975



Merci M.Bérard !

Ohé les amis!...
Nico est venu me chercher à Saint-Pierre... et nous filons vers St-Boniface. Le Festival du Voyageur commence bientôt! Venez vous amuser avec nous!
Bicolo

CHANSON DU VOYAGEUR





- 2 -

Nous naviguerons toutes les rivières
Pour y voir les nouveaux pays.

- 3 -

Pour dormir le nez aux étoiles
Au berceau des quatre saisons.

- 4 -

Du sapin, de l'odeur du cuir
Nous pourrons y faire des chansons.

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

2644 – Ronald Messner, Somerset, Man.
2645 – Guy Comeau, La Salle, Man.
2646 – Rachelle Malo, St-Malo, Man.
2647 – Normand Goulet, St-Claude, Man.
2648 – Lise Danais, St-Boniface, Man.
2649 – Johanne Marcotte, St-Boniface, Man.
2650 – Roger Schaubroeck, St-Vital, Man.

MEMBRE GAGNANT
No 2853 — Alain Rémillard, 6 ans
C.P. 35
Saint-Joseph, Man.

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

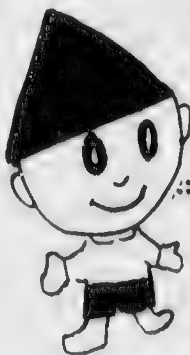
A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

Mot mystère

B	O	R	E	O	A	C
A	S	O	E	R	E	C
G	E	S	S	B	F	O
U	T	E	N	F	E	E
E	R	S	E	E	T	U
R	A	M	P	U	E	R
U	C	R	U	E	L	F

LE MOT MYSTÈRE A 5 LETTRES

Fleur
Bague
Coeur
Bec
Roses
Fête
Or
Feu
Cartes
Pensée



Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Code postal: ____________________
Ville: ____________________
Age: ________ Grade: ________

Monseigneur Provencher et son temps



par Donatien Frémont

SUITE

Ce n'est cependant ni par lâcheté, ni par égoïsme qu'il parle ainsi. "Ne croyez pas que ce soit la peur des misères et des fatigues attachées à ma mission. Je ne me suis pas fait prêtre pour amasser de l'argent... J'irai, s'il le faut, consacrer ma jeunesse à la Rivière-Rouge, mais comme simple prêtre... Dans tout cela j'obéis à mon évêque. Quoique je voie que l'oeuvre en souffrira, je marcherai... je dépends de vous, parlez et j'obéirai. Mais pour l'épiscopat, c'est autre chose... Jamais je ne pourrai me persuader que je suis né pour être élevé à un si haut rang... Ecoutez un peu la voix publique; elle est contre moi..."

L'abbé Provencher dit vrai: la mission de la Rivière-Rouge est loin de rencontrer une approbation unanime. Les propos hostiles répandus par la Compagnie du Nord-Ouest ont fait leur chemin et trouvé crédit même dans les milieux ecclésiastiques. Des prêtres en vue ne se gênent pas pour affirmer que l'entreprise est vouée à un échec certain. C'est folie, d'après eux, d'envoyer des missionnaires dans ce pays perdu, où le résultat de leur travail sera toujours insignifiant en regard des lourdes charges de leur entretien. Et puis, de quelle nécessité peut bien être une mission permanente? Il ne s'agit, après tout, que d'administrer le baptême aux enfants, – et le premier venu peut baptiser...

Le coeur de l'apôtre de la Rivière-Rouge se serre à entendre des confrères ramener tout le ministère en pays de mission au premier des sacrements. Que font-ils des nombreux adultes qui demandent à être rechristianisés et des populations indiennes encore plongées dans le paganisme? Ce sont d'ailleurs les mêmes confrères qui ajoutent charitablement: "A supposer qu'il y ait une oeuvre à faire là-bas, ce n'est pas l'abbé Provencher qui est de taille à la mener à bien. Un jeune prêtre de 33 ans, sans expérience, sans relations, dont les études ont été notoirement écourtées!..."

Le tourment du pauvre curé temporaire d'Yamachiche s'aggrave du fait qu'il ne peut s'ouvrir à personne pour en obtenir un peu d'aide, – sauf à son évêque qui est contre lui. Il doit faire le mystérieux sur une chose que tout le monde sait et désapprouve généralement. Ce silence de sa part fait croire qu'il est content et fier d'être évêque. Se confier à tout le monde et déclamer contre le projet serait créer des embarras à Monseigneur et peut-être tuer une entreprise qui doit tourner à la gloire de Dieu. Il ne désapprouve pas la nomination d'un évêque pour l'Ouest, tout en l'estimant un peu prématurée; il s'objecte plus au choix du sujet qu'au principe de l'érection. Il est bien décidé à se défendre tant qu'il pourra, sans faire grand bruit; mais il n'aimerait pas que le monde connût ses sentiments sur cette matière. Il aime mieux qu'on le croie désireux de l'épiscopat que de se rendre responsable du mal qui pourrait résulter d'une rupture ouverte.

C'est à Mgr Lartigue qu'il confiait ainsi ses anxiétés, au moment où celui-ci allait devenir coadjuteur de l'évêque de Québec pour Montréal. La réponse qu'il en reçut le rassura et l'aida "à se rendre aux vues de la Providence manifestées par ses supérieurs." Le 19 mars 1821, il écrivait à Mgr Joseph Plessis et lui offrait, comme "bouquet de fête" son acceptation pleine et entière:

"J'accepte en tremblant et en gémissant le fardeau qui m'est imposé pour la punition de mes péchés, pour le salut des fidèles et des infidèles confiés à mes soins.

"Dieu se sert souvent de ce qu'il y a de plus vil pour opérer de grandes choses et faire sa volonté; c'est sous ce point de vue que je me considère. Soyez désormais sans inquiétude sur mon compte..."

Et il signe bravement: " Joseph-Norbert, évêque de Juliopolis."

À SUIVRE

* * * * *

Avant de s'endormir, Olivier, 3 ans, se débarrasse de son oreiller qui, maltraité, laisse aparaître quelques plumes de duvet.

A sa mère qui le lui remet sous la tête, il dit: – Mais, il me pique, ton oreiller avec ses moustaches!

ANTON









APOLLO



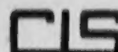




les petites annonces

de 9h à midi et de 13h à 16h. DERNIER DÉLAI: LUNDI MIDI

Assureurs

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051


Pour tout service d'assurances
FEU VIE MALADIE


Assurances FOREST


et tous les services de l'assureur
160, rue Marion – 247-8434
9h à 5h du lundi au vendredi – 9h à 2h le samedi

233-7760


233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6) Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions – Bateaux – Tours – Trains

Avocats-Notaires

François AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 25
185, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
R2H 0G2
Téléphone: 233-5029

ALAIN J. HOGUE
Avocat et Notaire
Fillmore et Riley
1400 - 1, Lombard Place
R3B 0X2
Bureau : 942 0131
Résidence : 253 2564

TEFFAINE & MONNIN
Avocats et notaires
201 - 185, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
R2H 0G4
Tél. : 233-1426

LAURIER RÉGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage,
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau : tél. : 942-3924

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G. MARCOUX, C.R.
R. L. BETOURNAY
R. GUAY
L. DUVAL
D. LA BOSSIÈRE
500 CHILDS BUILDING
211, AVENUE PORTAGE
WINNIPEG
R3B 2A2
– 942-5263 –

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 947-1671

Chiropractiens

Rendezvous — Tel: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, Provencher
St Boniface, Manitoba
R2H 0G3
Chiropractors/Chiropracticiens:
Gilbert E. Bohémier, D.C.
Wayne A. G. Longstaffe, B.S., D.C.

Dentistes

Dr Jean Z. HORVATH
B.A., D.M.D.
DENTISTE – DENTIST
Lundi - Mercredi - Vendredi
Ste 1 - 130 Marion St
Winnipeg, Man.
R2H 0T4
Phone : 233-0220
233-0221

Dr Robert KIROUAC,
B.Sc., D.M.D.
DENTISTE
Appt. 1-130, rue Marion
St-Boniface, Man.
Tél. : 233-0220
233-0221

électriciens

RICHARD PAMBRUN
CANADIAN RICHARDS ELECTRIC
ENTREPRENEUR EN ELECTRICITE
Brochage commercial, industriel et résidentiel
Estimations gratuites
253-0117
50, Baie Penticton
R2J 1S9

Ferblantiers

LSM
LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste Anne
St-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André - 256-3340

Garagistes

HUB SERVICE
alignement des roues,
réparations, réglage,
freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

BRANDON GULF


Brandon et Osborne
Tél. : 452-2100
Lionel Dupuis, Bob Dionne
Réparations
par mécaniciens qualifiés
lubrification – mise au point
changement d'huile – essence

Optométristes

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél. : 233-3889
R2H 0G2

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, St-Boniface - Tél. : 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

TV-Radio

Entretien et réparations
de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

LOUER VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURÈLE DUPUIS
171, rue Marion
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
SERVICE DE T.V.
Carmen Moxley Rentals Ltd.

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S

TRANSFER
85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.


Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant :
Rolly Painchaud
Tél. : 256-5869

on demande

DACTYLO BILINGUE

BUREAU DE L'EDUCATION FRANÇAISE
requis(e) par le
MINISTÈRE D'ÉDUCATION

SALAIRE : **$4,824 – $6,168**

FONCTIONS :

Le Bureau de l'Education Française est à la recherche d'une personne intéressée à travailler en français. La position comprend des tâches variées, telles que dactylographier des programmes d'études, des rapports, de la correspondance, des tableaux, etc...; polycopier des documents simples et complexes; répondre au téléphone et toutes autres tâches qui peuvent lui être assignées.

QUALIFICATIONS :

– Minimum de 40 mpm
– La connaissance du français parlé et écrit est indispensable.

Faire demande par écrit le ou avant le 21 février et adresser au :

Bureau de l'Education Française
a/s M. Hubert Gauthier
411-1181, rue Portage
WINNIPEG, Manitoba
R3G 0T3 Tél. : 786-0396

composez 247-4823

TARIF : 7¢ le mot. Minimum $2.50 — Chaque insertion supplémentaire : 6¢ le mot. Minimum : $2.00
Pas de changement de texte. Ajouter 50¢ si l'annonce doit être en caractère gras, ou si l'on désire un numéro de boîte.

ON DEMANDE

Couple bilingue pour gérer un hôtel de campagne avec restaurant et y travailler. L'hôtel est situé près de Winnipeg.

Logis de 3 pièces meublé en plus d'un salaire intéressant.

Faire parvenir toute demande avec lettre de références à :
Boîte 421
La Liberté
C.P. 96
St-Boniface, Man.

ON DEMANDE

Une personne intéressée à combler les fonctions de directeur général de l'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan.

FONCTIONS :

responsable de l'administration de l'Association y inclus le personnel et le secrétariat.

QUALIFICATIONS :

expérience et compétence dans l'administration et la promotion de la langue et de la culture.

SALAIRE :

excellent, mais à négocier selon les qualifications et l'expérience.

ENTRÉE EN FONCTION : avril 1975

Adressez les candidatures avec curriculum vitae à :

Monsieur Albert Dubé
Président
Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan
2604, rue Central
REGINA, Saskatchewan, S4N 2N9

SECRÉTAIRE BILINGUE

BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE
requis(e) par le
MINISTÈRE D'ÉDUCATION

SALAIRE : $5,868 — $7,488

FONCTIONS :

La position de secrétaire pour le Coordonnateur du Bureau de l'Education Française comprend plusieurs responsabilités. Entre autres, composer et/ou dactylographier de la correspondance générale, des rapports, des comptes rendus et des tableaux, soit écrits à la main, soit au dictaphone. Est responsable de la répartition du travail aux autres secrétaires. Est responsable également de maintenir un système de classement, de prendre des rendez-vous, de compiler les comptes de dépenses et d'organiser des réunions.

QUALIFICATIONS :

- 12e année
- Minimum de deux ans d'expérience dans un bureau
- La connaissance du français parlé et écrit est indispensable.

Faire demande par écrit le ou avant le 21 février et adresser au :

Bureau de l'Education Française
a/s M. Hubert Gauthier
411-1181, rue Portage
WINNIPEG, Manitoba
R3G 0T3 **Tél. : 786-0391**



Fonction publique Canada **Public Service Canada**

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

DIRECTEUR DE LA PLANIFICATION FAMILIALE

Poste de grande importance sur le plan social

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social
Lieu : Ottawa, Ontario

Traitement : $25,500 à $32,500

La Direction de la planification familiale a pour mission de mettre au point et d'exécuter des programmes destinés à améliorer la qualité et la compréhension des méthodes de planification familiale au Canada.
Ces programmes sont destinés notamment à promouvoir la formation des spécialistes de la santé et du bien-être social qui oeuvrent dans le secteur de la planification familiale et qui feront la recherche appropriée dans cette sphère d'activité; à apporter une aide aux initiatives publiques et privées de planification familiale grâce à un système de subventions; à assurer une collaboration avec les services provinciaux et municipaux de santé, de bien-être social et d'éducation, de même qu'avec les associations nationales, les organismes bénévoles et les universités, sur toutes les questions ressortissant à la planification familiale.
La Direction fait partie du département du bien-être social au sein du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, et ses bureaux sont situés à Ottawa.

MISSION :

Le directeur pilote une équipe de spécialistes et d'administrateurs chargés de la planification, de l'organisation et de la gestion de la Direction de la planification familiale. Il a pour fonction principale de donner son avis et de formuler des recommandations sur les politiques et programmes liés à la planification familiale. Il est aussi appelé à planifier et à diriger un programme de subventions à l'appui des services de planification familiale, de la recherche, de la formation et de l'enseignement en ce même domaine, et il se peut qu'il doive travailler en collaboration étroite avec les représentants des gouvernements provinciaux. Le directeur gère en outre un programme de recherche se rattachant à tous les aspects de la planification familiale, donne son avis et assure un service de consultation à tous les services de planification familiale.

FORMATION :

Diplôme universitaire et, de préférence, études supérieures en médecine, service social, sciences sociales ou soins infirmiers. Expérience dans le domaine général du développement social, de préférence dans les programmes de diffusion de l'information sur la planification familiale. Aptitude démontrée à établir et à maintenir des relations de travail efficaces avec les représentants des gouvernements provinciaux, des associations nationales, des organismes bénévoles et des universités. Le candidat doit aussi justifier de son aptitude à traiter efficacement, et en toute connaissance de cause, avec ces mêmes groupes, et à représenter le Ministère auprès des associations et groupes professionnels, dans le but de les sensibiliser aux besoins et aux ressources rattachables aux familles. Dans l'appréciation du candidat, il sera également tenu compte de son aptitude à coordonner les activités de spécialistes dans une vaste gamme de disciplines. Connaissance générale des conditions socio-économiques et des attitudes culturelles ayant une incidence sur le taux de natalité au Canada et dans les autres pays, plus particulièrement en ce qui a trait à la planification familiale, ainsi que connaissance des récentes réalisations de la recherche sociale et médicale sur les techniques de planification familiale, ainsi que des réalisations et des programmes liés à la planification familiale à l'échelle planétaire.

EXIGENCES LINGUISTIQUES :

La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Ce concours est aussi ouvert aux unilingues. Ils doivent cependant, indiquer par écrit qu'ils sont disposés à entreprendre aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission de la Fonction publique ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

Veuillez envoyer un curriculum vitae AVANT LE 28 FEVRIER 1975, au :
CHEF DE LA DIVISION DE LA DOTATION EN PERSONNEL
CADRES DE DIRECTION
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
PIECE 1834 — TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA, ONTARIO K1A 0M7

Prière de rappeler le numéro de concours : 75—OC—9000 (70) dans toute correspondance.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

GARDIENNE

On demande une personne responsable pour aider une dame âgée résidente de St-Boniface.
Chambre privée, pension et bon salaire pour une personne compétente.

Téléphonez à: 247-2334

ON DEMANDE

Pour remplir les postes suivants :

25208 — Serveur(euse), $2.50 plus pourboire de l'heure.
25186 — Serveur(euse), service d'apparat, $2.30 plus pourboire de l'heure.
25185 — Aide traiteur(euse), $2.30 plus 10 p.c. de pourboire de l'heure.
25184 — Barman bilingue, $2.50 plus pourboire de l'heure.
25181 — Réparateur de carrosserie, $5.50 de l'heure.

Pour tout renseignement au sujet des postes mentionnés et d'autres, veuillez composer: 985-4998.



Centre de Main-d'oeuvre du Canada **Canada Manpower Centre**
Manpower and Immigration
283 TACHE AVE., PHONE 985-4998

personnel

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour ; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
34-368-JNO

CHARPENTIER DISPONIBLE pour tous genres de réparations. Contactez Jean Labossière au 247-4978.
15-155-JNO

ON DEMANDE - Une maîtresse d'école désire, pour septembre, une gardienne à domicile, qui prendrait soin d'un jeune enfant. Composer: 253-8823.
45-426-46 C

à louer

Précieux-Sang. Logis de 4 pièces au 1er étage d'un duplex. Composer : 233-6697.
45-424-JNO

Norwood. Logis de 3 pièces dans maison tranquille. Convenable pour dame d'âge mûr. Libre le 1er mars. Composer : 775-1439.
44-422-JNO

Ile-des-Chênes — Maison avec garage au centre du village. Libre le 1er mars. Composer : 878-3455.
44-423-45 C

Rue Notre-Dame — Logis de 1 chambre à coucher au 2e étage. Poêle et réfrigérateur inclus. Entrée privée. Garage. Libre le 1er mars. Composer: 233-6585.
45-427-45 C

à vendre

VENTE PRIVEE — Centre de St-Boniface. Maison de famille ou de revenu de 2 logis, sur grand lot. Garage double chauffé pouvant servir comme atelier. Composer : 233-2160.
41-408-JNO

Grosse quantité de Bois de construction usagé. Planche de revêtement 1 x 6 - 3c du pied 2 x 6 et 3 x 6 - 9' de longueur - 50c et 75c chacun. Des contrefiches: 2 x 3 - 9' de longueur - 70c chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutres d'acier et de bois. S'adresser à: Texco Spud Stop Rest., Route 59, 1/2 mille au sud de la grand-route provinciale 101. Tél. : 224-1472 ou 668-4325.
28-785-JNO



Pour Equipes de Curling, Bonspiels, Ecoles, Clubs de Motoneige, Trophées, Epingles de revers, Nouveautés. Bas prix. Service prompt. Catalogue en couleur gratuit. Kelbert Trophies, 505, rue Century, Winnipeg. Tél. : 775-8186.

Pour acquitter la succession de M. et Mme Sinaïs Desrochers. Bungalow neuf: 28 x 26, d'un étage avec garage simple. Situé sur un lot double dans le village de Somerset, Man. Grande cuisine avec grand espace pour les repas et beaucoup d'armoires en acajou avec vaisselier encastré. Tapis au salon. Revêtement de plancher "cushion floors". Grande chambre d'utilités. Chauffage électrique.

Pour plus de renseignements contactez

URBEN DESROCHERS — Tél. : 535-2140 ou
CELESTE DESROCHERS — Tél. : 535-2125
ou s'adresser à : C.P. 116, Mariapolis, Man.

avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU HONORÉ TURENNE, du village de Berens River, au Manitoba, frère oblat, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 10e jour de mars, A.D. 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba ce 3e jour de février 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU HENRI TYTGAT, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, contremaître à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201–185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4 le ou avant le 15 mars, A.D. 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour du mois de février, A.D. 1975.

TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU BRUNO BRISEBOIS, de la ville de Saint-Boniface, au Manitoba, ingénieur, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 7e jour de mars A.D. 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour de février, A.D. 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procurerus de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU LEONIE TYTGAT, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201–185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4 le ou avant le 15 mars, A.D. 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 7e jour du mois de février, A.D. 1975.

TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession.

agents d'immeubles

Canada Permanent Trust Real Estate
330, Colony



FORT ROUGE — Maison de revenu de 8 appartements. Revenu annuel: $9,840.

LOT: 50 x 120 — Garage. Prix: $55,000. Comptant requis: $6,000.

Pour acheter ou vendre — fermes — maisons, commerces, appelez

A.J. DESAULNIERS Bur.: 475-9140 Rés.: 233-5874

ST-BONIFACE
Triplex — Grand logis au 1er étage et 2 logis au 2e. Sous-sol complet et grand lot. Près de toutes les commodités. Prix raisonnable.

ST-BONIFACE
Bungalow de 3 pièces, demi-soubassement. Près de l'hôpital St-Boniface et de toutes les commodités. Prix demandé : $12,900.

Appelez Robert Fillion: 257-2753
ou McKague Sigmar Co Ltd.: 256-4356

RUE LA VERENDRYE
Maison de 1 1/2 étage, 4 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Sur grand lot avec garage. Beaux arbres fruitiers et patio à l'arrière. Logis de 1 chambre à coucher à la cave.

RUE MORIE... VENDU
Maison ... ch. à c., salle à manger ... garage.

ST-BONIFACE VENDU
Rue Cherrier ... bungalow de 2 chambres ... coucher, cave à la grandeur ... salle de récréation commencée. Garage. Sur lot de 38 x 115.

Pour plus de renseignements, appelez
Jean MARTIN Rés.: 256-0679
Louis COMBOT Rés.: 247-5918

J.L. Engel Realty
108, rue Marion, St-Boniface
Tél.: 247-8878

PLACE NIAKWA — NOUVEAU SUR LE MARCHE
Maison de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Agés de 4 ans seulement. Cave à la grandeur avec salle de jeux et foyer électrique. Lot de 51 x 110. Appelez Aurèle Lemoine: 256-3091.

PLACE NIAKWA
Grande maison de 4 chambres à coucher. Salle familiale avec foyer. Garage double attenant. Grande cour privée donnant sur terrain de golf.

MARION
1129, Patterson — Tél.: 256-7366

Maurice PELOQUIN Rés.: 247-7830
Gilbert ST-AMANT Rés.: 233-5080
Roger ROBIDOUX Rés.: 257-0905
Albert GAUTHIER Rés.: 257-3187
Aurèle LEMOINE Rés.: 256-3091
Gilles GAUTHIER Rés.: 256-2322

C. JOHN GEE RLTY.
LAURENT ROCHON 247-6232
36 CHEMIN STE-ANNE ST-VITAL

PAUL'S REALTY LTD.
184 1/2, boul. Provencher — Tél.: 247-8861

PRES RICHER — Environ 130 acres en bois solide. Site idéal pour pistes de Ski-Doo, etc. Terrain longeant la Transcanadienne.

ST-VITAL — Bonne grande maison de 3 ch. à c. Portique, garage, soubassement à la grandeur. On demande $17,900.

ST-BONIFACE — Lot: 50 x 122. Idéal pour nouvelle maison, etc.

ST-VITAL — Lot: 50 x 220 près ch. Ste-Marie.

Paul Fournier: 256-1520 Paul Gagnon: 256-6538

La vie à la campagne est agréable

Woodlawn Realty LTD

*Résidentiel *Commercial *Fermes *Estimations

Maisons disponibles dans plusieurs localités

CLAUDETTE PERRIN
Région de Ste-Anne



303, rue Main
Steinbach, Man.
Bur.: 326-6491
Rés.: 422-5285
(Ste-Anne)

ST-NORBERT
Magasin de quincaillerie et d'accessoires. Chiffre d'affaires de $150,000 par année. Grand logis complètement moderne au 2e. Bonne bâtisse solide en brique et avec sous-sol complet. Idéal pour couple. On demande $45,000 y compris l'aménagement et les appareils. Marchandise extra. Vendrait ou échangerait pour terrain de ferme. Appelez Pierre Pineau: 256-6000, ou J.L. MacDonald: 452-4346.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartements de 9 logis toujours loués. En très bon état. Appelez Pierre Pineau: 256-6000.

Alexander Agencies : 284-5390



NORWOOD — 65 HILL
Joli bungalow de 2 chambres à coucher. Belle cuisine nouvellement décorée. Tapis mur à mur. Garage. Joli patio. Sur grand lot de 50 pieds. Appelez Nap ou Bernice.



NORWOOD
Belle grosse maison de 2 1/2 étages. 5 chambres à coucher. Soubassement complet plus chambre supplémentaire. Chauffage au gaz. Fenêtres toutes saisons. Très propre et en très bon état. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.



ST-VITAL — MAGER DRIVE
Joli bungalow tout neuf de 3 ch. à c. Salle à manger. Comprendra tapis mur à mur avec choix de couleur. Chambre principale comprend une salle de bain de 2 pièces privée. Appelez Nap ou Bernice Gagnon.



PARC WINDSOR
Joli duplex avec 2 logis de 3 chambres à coucher chacun. Beau grand lot. En parfait état. Près autobus. Appelez Nap ou Bernice.

MULTIPLE SERVICE

METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510



Jeanne D'Auteuil
247-2129

Léo Grouette
233-8757



FERME
315 acres pour élevage ou ferme laitière. Bonne eau. Maison neuve. Etable. $55,000. Appelez Jeanne.

ST-BONIFACE
Maison moderne redecorée en 1974. Garage double. Salle de jeux. $4,000 requis avec $170. par mois. Possession au printemps. Appelez Jeanne.

NORWOOD
$26,000. Maison très propre. 2 salles de bains. Appelez Jeanne.

ST-VITAL
Près école Lavallée. Bungalow moderne. Garage double. Lot de 50 x 273. Possession sur demande. Appelez Jeanne.

RUE RITCHOT — 4 chambres à coucher — 2 salles de bains — Cave complète — Seulement $22,900.

LORETTE — Une acre sur rivière — 2 chambres à coucher.

STE-ANNE — MANITOBA — Agée de 10 mois — 3 chambres à coucher — Tapis mur à mur — Garage — Lot de 75 x 220 — Une aubaine à $26,500.

DANIS REALTY LTD. 247-8957

DANIS REALTY LTD

519, CH. STE-MARIE, TÉL.: 247-8957



PARC WINDSOR — Près école Lacerte et K Mart — Joli bungalow moderne de 3 ch. à c. avec salle à manger et salle de récréation — Poêle et réfrigérateur inclus pour $36,900 — Appelez Mme Danis ou Ada Guenette.

ST-VITAL — Bungalow de 3 ch. à c. avec cave finie — 2 salles de bains — garage — Sur grand lot — On demande $44,900 — Appelez Aimé Fillion.

ST-BONIFACE — Petit immeuble appartements en bon état et bon stationnement. $55,000.

ST-BONIFACE — Joli bungalow de 2 ch. à c. avec ch. supplémentaire à la cave — Situé près des écoles Provencher et Louis Riel — Possession: 1er mai.

RUE KITSON — 2 1/2 étages — Grande maison de 4 ch. à c. avec foyer et garage — On demande $29,900 — Appelez Ada Guénette.

STE-AGATHE — Garage d'essence qui doit être vendu — GRAND TERRAIN — Idéal pour expansion — Appelez Aimé Fillion.

ST-BONIFACE — Joli bungalow de 2 ch. à c. près des écoles Provencher et Louis Riel — Cave finie — Garage — Possession le 1er mai — Appelez Mme Danis.

NORWOOD — Maison de 4 ch. à c. sur rue Horace — Salle à manger — garage — $20,900 — Appelez Mme Danis.

LOT VACANT prêt pour votre nouvelle maison à Lorette — Appelez Mme Danis ou Aimé Fillion.

Aline-R. DANIS Rés.: 253-2102
Ada GUENETTE Rés.: 247-5903
Mel McLENNAN Rés.: 452-5478
Aimé FILLION Rés.: 256-4762